

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE BOZOULS

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue CombeValès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Arrêté de Monsieur le Maire en date du 05 Septembre 2023
- Notice explicative
- Demandes d'aliénation et de déclassements
- Avis de publication
- Lettre au Commissaire Enquêteur
- Lettres aux riverains

ARRETE N° 2023-085

Le Maire de la Commune de Bozouls,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R 141-3 à R 141-9 du Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les lois et instructions sur les voiries publiques,

Vu les délibérations prises relatives au lancement de procédure d'enquête publique entre mai 2022 et juillet 2023, les plans des lieux et les autres pièces du dossier,

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre ces opérations par l'ouverture d'une enquête publique,

A R R E T E

Article 1 :

Une enquête publique préalable :

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

se déroulera du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 inclus.

Elle concerne :

1. L'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 9,10,12,13,14,16 et 17 de la Section O de la Commune de Bozouls ;

2. L'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 231, 232, 233, 234, 235 et 236 de la Section E de la Commune de Bozouls ;
3. L'aliénation de portions d'espace public à Brussac au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 229, 231, 1030 et 1034 de la Section A de la Commune de Bozouls ;
4. L'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux, rue des Campaniols à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 51, 34 et 433 de la Section G de la Commune de Bozouls ;
5. L'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 34, 43, 44, 45, 46, 142, 143, 145, 146 et 147 de la Section C de la Commune de Bozouls ;
6. L'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 60 et 61 de la Section G de la Commune de Bozouls ;
7. L'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 419, 421, 425 et 426 de la Section A de la Commune de Bozouls ;
8. L'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 1047 et 145 de la Section I de la Commune de Bozouls ;
9. L'aliénation d'une portion de l'espace public Rue CombeValès à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 140, 141, 142, 632, 635 et 636 de la Section K de la Commune de Bozouls ;
10. L'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 1062 et 1063 de la Section H de la Commune de Bozouls ;

Article 2 :

Pendant cette période, et tous les jours ouvrés du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, toute personne intéressée pourra prendre connaissance en Mairie du dossier soumis à l'enquête et consigner éventuellement ses observations sur un registre spécialement ouvert à cet effet.

Article 3 :

Préalablement à l'ouverture de l'enquête, un avertissement sera donné collectivement par publication dans deux journaux locaux et voie d'affichage, aux lieux réservés.

Article 4 :

Madame AYRAL-PUECH Françoise est désignée en qualité de Commissaire Enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public le vendredi 06 octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Article 5 :

Les observations formulées par le public seront enregistrées sur un registre spécialement ouvert pour cet objet ou adresser par écrit au commissaire-enquêteur à Mme le Commissaire Enquêteur-Aliénation de chemins-Déclassements-Mairie de Bozouls-2 Place de la Mairie-BP14-12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

A partir du vendredi 27 Octobre 2023 à 17 h 00, plus aucune requête ne peut être prise en considération.

Article 6 :

A l'expiration du délai d'enquête et après avoir clos et signé le registre, dans le délai d'un mois le commissaire enquêteur transmet au Maire le dossier et le registre accompagné de ses conclusions motivées.

Article 7:

Le Conseil municipal sera ensuite appelé à statuer.

Si cette assemblée décide de passer outre les observations présentées et les conclusions éventuellement défavorables du Commissaire Enquêteur, sa délibération devra être motivée

Article 8:

Le présent arrêté restera annexé au dossier soumis à l'enquête. Une ampliation en sera affichée à la Mairie. Une deuxième ampliation sera transmise à Madame AYRAL-PUECH désignée en qualité de Commissaire Enquêteur. Une troisième ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aveyron.

Fait à Bozouls, le 05 Septembre 2023

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

NOTICE EXPLICATIVE

ALIENATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL ET DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE VOIE COMMUNALE

Il ressort des dispositions de l'article L.161-1 du Code Rural que trois conditions principales caractérisent les chemins ruraux : affectation à l'usage du public, propriété de la commune et non-classement dans la catégorie des voies communales.

Les chemins concernés par cette enquête publique respectent ces trois conditions.

L'article L.161-10 du Code rural dispose : « *Lorsqu'un chemin rural cesse d'être affecté à l'usage du public, la vente peut être décidée après enquête par le conseil municipal (..)* ».

Conformément aux articles L.141-3 et suivants et R.141-4 et suivants du Code de la Voirie Routière ainsi qu'au Code des Relations entre le Public et l'Administration, la Commune organise une enquête publique préalable au déclassement de portions de voies appartenant au domaine public communal.

La présente enquête publique a pour objectif de permettre aux personnes intéressées de se prononcer sur l'aliénation et le déclassement de portions du domaine public de la Commune selon les documents graphiques ci-annexés.

Elle concerne :

1. L'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 9,10,12,13,14,16 et 17 de la Section O de la Commune de Bozouls ;
2. L'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 231, 232, 233, 234, 235 et 236 de la Section E de la Commune de Bozouls ;
3. L'aliénation de portions d'espace public à Brussac au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 229, 231, 1030 et 1034 de la Section A de la Commune de Bozouls ;
4. L'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux, rue des Campaniols à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 51, 34 et 433 de la Section G de la Commune de Bozouls ;

5. L'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 34, 43, 44, 45, 46, 142, 143, 145, 146 et 147 de la Section C de la Commune de Bozouls ;
6. L'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 60 et 61 de la Section G de la Commune de Bozouls ;
7. L'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 419, 421, 425 et 426 de la Section A de la Commune de Bozouls ;
8. L'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 1047 et 145 de la Section I de la Commune de Bozouls ;
9. L'aliénation d'une portion de l'espace public Rue CombeValès à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 140, 141, 142, 632, 635 et 636 de la Section K de la Commune de Bozouls ;
10. L'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 1062 et 1063 de la Section H de la Commune de Bozouls ;

Contraintes et informations complémentaires :

Pour l'aliénation des chemins ruraux des points 1 et 2 les portions des chemins concernés ne desservent que les parcelles des demandeurs.

Pour l'aliénation de portions de l'espace public des points 8 et 9 un plan de délimitation en vue d'une future vente a été établi ou il apparait qu'une partie du domaine public communal soit déjà intégrée depuis de nombreuses années dans la propriété des demandeurs.

Pour l'aliénation des chemins ruraux des points 4, 5 et 7 certaines portions des chemins concernés sont fermées par la végétation.

Pour l'aliénation de portions de l'espace public du point 6 il apparait qu'une partie du domaine public communal soit déjà intégrée depuis de nombreuses années dans la propriété des demandeurs.

DEMANDE

RUE DU CHÂTEAU

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

Bozouls, le 13 Décembre 2021,

Mr le Maire de Bozouls,

Nous, soussignons Mr et Mme Gérald Todd et Linda Franks, et Mr et Mme Régis et Christine Dollez, demeurant au 17 et 15 Rue du château à Bozouls respectivement, faire la demande à propos d'un chemin communal. Nous soumettons ensemble un déplacement et/ou acquisition du chemin communal allant du No13 (propriété des Dollez) au No17 (propriété des Franks) adjacent à la rue du Château. Ayant déjà fait cette demande qui avait rencontrée quelques retours, nous vous adressons cette nouvelle proposition qui devrait satisfaire les requêtes car :

- Dans le cas d'une acquisition partielle du chemin, nous proposons de le déplacer sur le côté gauche de la parcelle 13 et 10 en longeant les parcelles 12 et 11 et traversant la parcelle 10 ;
- L'accès visuel du site archéologique des murs du temple / ancien château sera conservé grâce au nouveau chemin où les passants feront un aller-retour avec une petite plate-forme permettant de visualiser les vestiges sans nuisance envers les demandeurs ;
- Le droit à la vie privée pour les 2 propriétaires sera conservé. En effet, les passants n'auront plus une vue directe sur les propriétés des demandeurs ;
- Le déplacement et/ou l'acquisition permettraient d'unifier les propriétés des demandeurs qui possèdent toutes les parcelles adjacentes au chemin : 17, 16, 15, 13 (Franks) et 14, 9, 10, 1064, 1032, 11 et 12 (Dollez).
- Le nouveau chemin proposé sera plus facile d'entretien et moins propice à un usage sanitaire des passants. En effet, incités par l'invisibilité directe de la rue du Château, les visiteurs ont tendance à utiliser le chemin communal existant pour se soulager (incluant se débarrasser de couches et autres) comme nous l'avions montré par des photos dans notre premier dossier. De plus, les murs existants en pierres sèches sont très abîmés et auraient besoin de gros travaux, ce qui ne serait plus la responsabilité partagée entre la commune et les demandeurs.
- Le mur séparant les parcelles 11, 12 et 13 a été sécurisé et le nouveau tracé ne présentera pas de difficulté avec une pente régulière et une haie végétale qui clôturerait la nouvelle desserte. Les demandeurs acceptent de prendre en charge la création du nouveau tracé.
- Le nouveau tracé satisfait les inquiétudes des 2 propriétaires surtout en terme de nuisances.

Dans le cas d'un achat intégral du chemin existant n'entraînant pas la création d'une nouvelle desserte, les demandeurs seraient très favorables à cette configuration. Car il est à noter que l'accès physique au site archéologique des murs de l'ancien temple / château est déjà de toute façon garanti par la servitude que Mr et Mme Franks ont sur leurs propriétés. Et donc, nous serions tout à fait d'accord que si le chemin communal est acheté dans son intégralité par les demandeurs, un accès régulier peut être mis en place pour des visites guidées qui seront certainement plus fructueuses qu'un libre accès par un nouveau chemin.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour discuter des 2 possibilités en espérant avoir donné satisfaction aux critères que vous pourriez avoir pour répondre favorablement à notre requête.

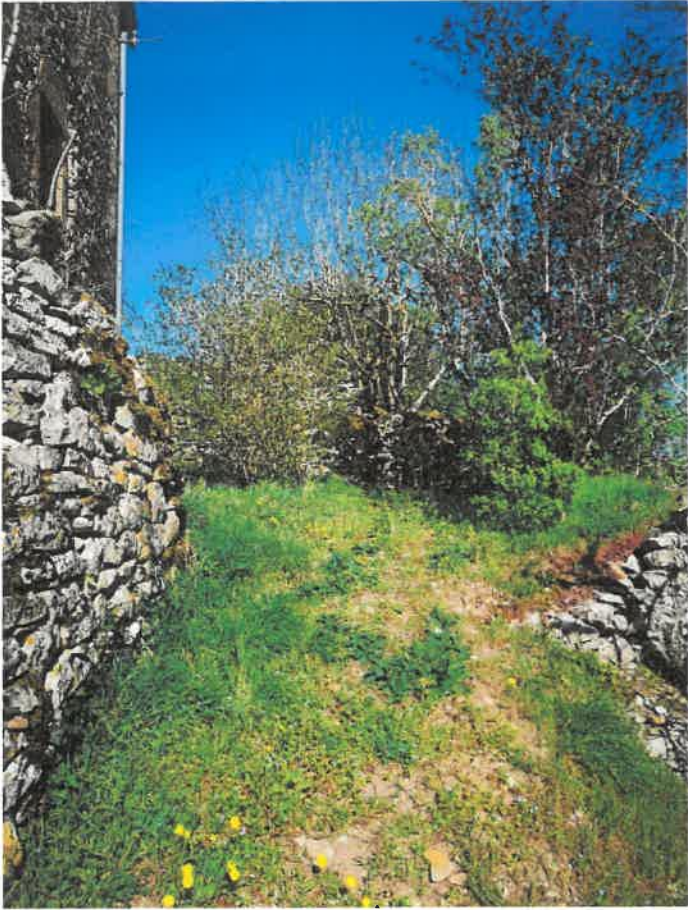
Sincères salutations,

Mr et Mme Franks



Mr et Mme Dollez





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 36 L'an deux mille vingt deux
 Le trente mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes ARNAL, BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX,
 FARRENQ, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE
 Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MEZY, MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Armelle VERNHET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Christophe BRAS a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Jean-Marc TRIADOU a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Jean-Paul CABANETTES a donné pouvoir à Françoise ARNAL
 Myriam BORGET a donné à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UN
CHEMIN RURAL RUE DU CHATEAU A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande conjointe de Monsieur et Madame TODD FRANKS et Monsieur et Madame DOLLEZ domiciliés 17-15 Rue Du Château 12340 BOZOULS qui souhaitent acquérir une partie du chemin rural au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 09, 10, 12, 13, 14, 16 et 17 de la Section O de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

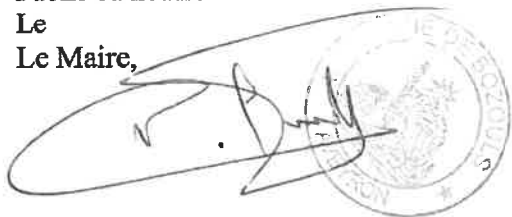
Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :

- arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession des chemins,
- une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner les chemins et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,
- une délibération du Conseil Municipal décidant la vente des chemins désaffectés.

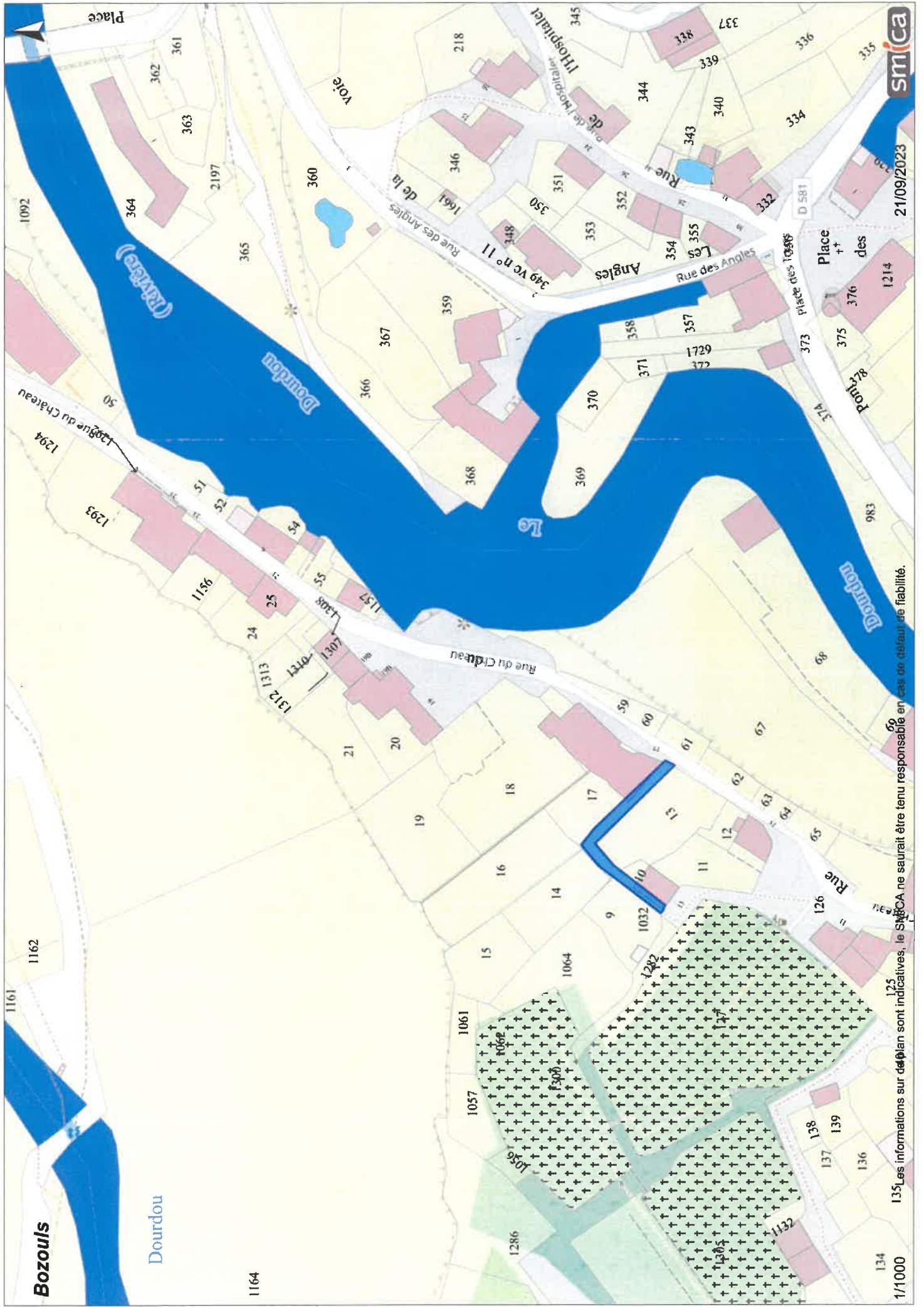
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,



J.L. CALMELLY



135 Les informations sur le plan sont indicatives, le SMI/CA ne saurait être tenu responsable en cas de défaut de fiabilité.

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BOZOULS
Section 0

Enquête Publique n°36 "Le Château"

PROJET D'ALIENATION Chemin rural

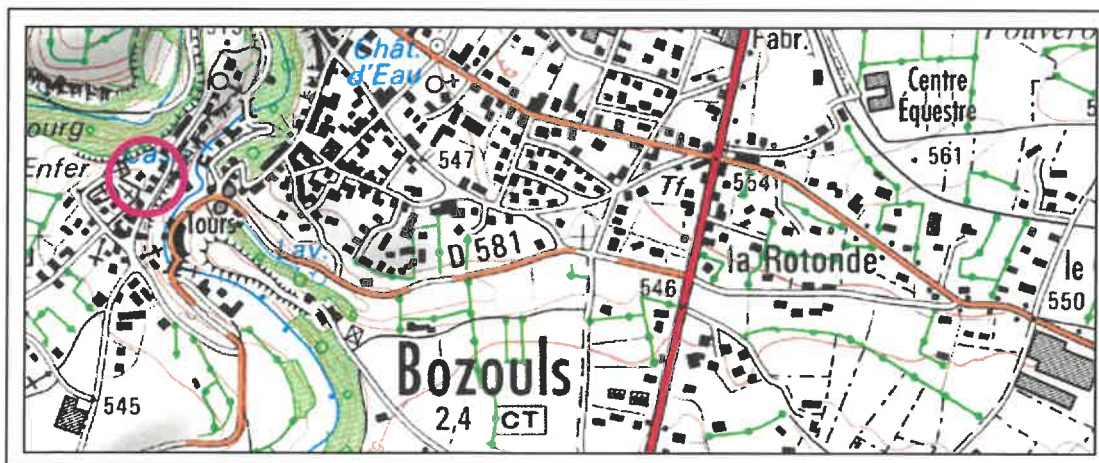
- > M. et Mme TODD FRANKS : environ 72 m²
Echange contre assiette nouveau chemin : env. 72m²
- > M. et Mme DOLEZ : environ 97 m²

Réseau TERIA
Nivellement rattaché au NGF
Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS

90 Rue Pierre Carrère - 12000 RODEZ
Tél. 05.65.68.95.88

20 Rue du Docteur Trémolières - 12500 ESPALION
Tél. 05.65.48.14.97 / Fax. 05.65.48.06.28

C.Commercial Marcel MAZARS - Rue de Lavernhe - 12210 LAGUIOLE
Tél. 05.65.48.11.53

e-mail : abc.geometre@gmail.com

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

Commune :
Bozouls

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

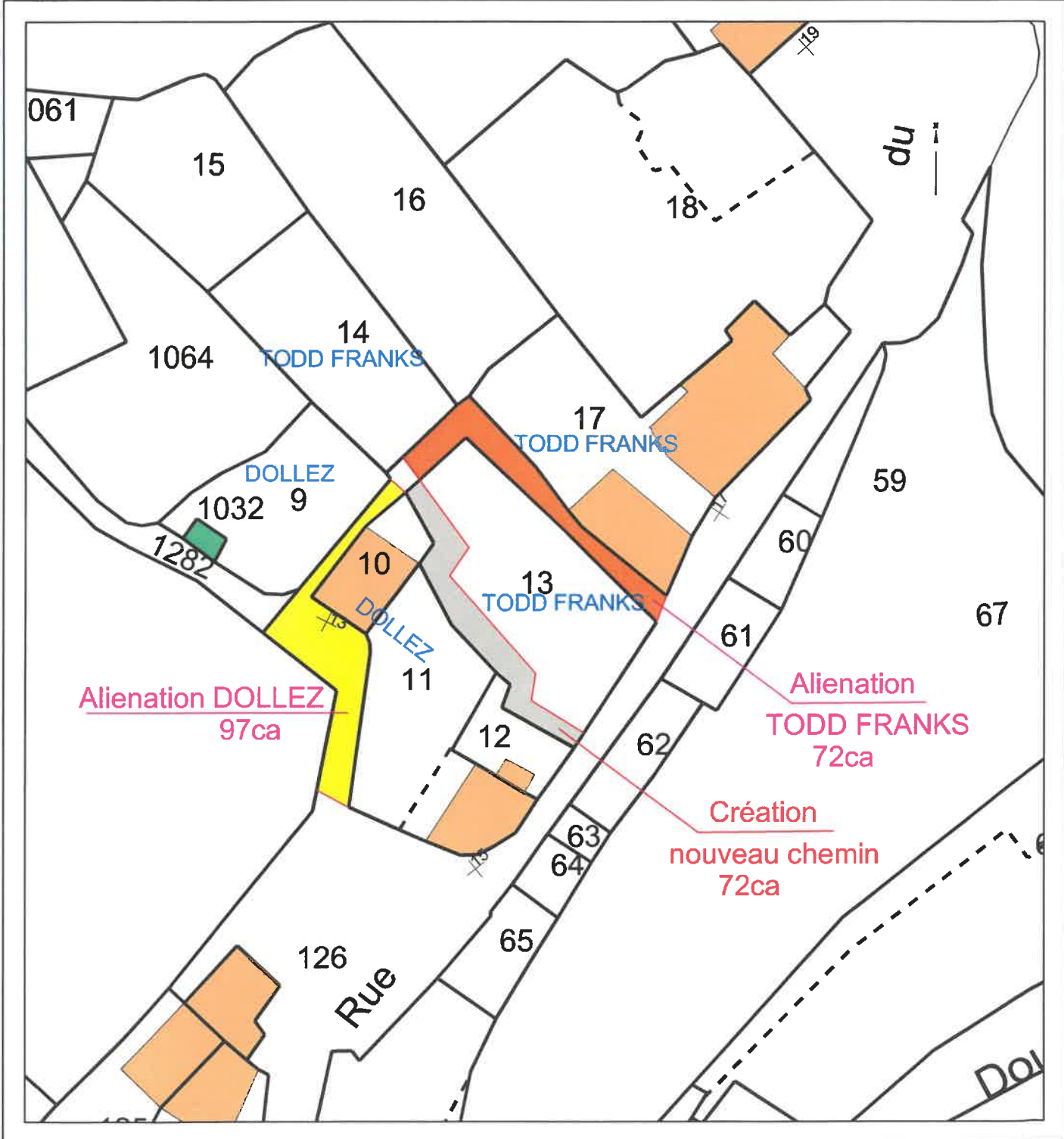
Section : 00
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 04/07/2012
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par M. _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A _____, le _____

Document d'arpentage dressé par M. _____
à : ESPALION
Date : 04/07/2012
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. Le formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités de signataires s'ils est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriante).



LISTE PROPRIETAIRES LE CHÂTEAU

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
O 16- O 17- O 13	FRANKS GERALD et LINDA	12 Rue du Château 12340 BOZOULS
O 14 - O 9 - O 10	DOLLEZ Régis et Christine	5 Boulevard des Mouettes 12850 ONET LE CHÂTEAU

DEMANDE

RUE DE L'HOSPITALET

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

Mme & Mr Jean-Marc LISSORGUES

21 Rue de L'Hospitalet

12340 Bozouls

A Bozouls le, 8 Avril 2022

Mairie de Bozouls

A l'attention de Monsieur le Maire

Objet : Projet d'aliénation du chemin rural de l'Hospitalet

Monsieur le Maire,

Par validation du commissaire enquêteur en date du 6 octobre 2012 un avis favorable nous avait été accordé pour ce projet.

En ce sens, nous renouvelons et portons à votre connaissance notre désir de privatisation concernant cette ruelle qui dessert notre domicile au n°21, nos deux gîtes au n°17, au n°19 et nos deux jardins en terrasse de l'autre côté de la rue.

Depuis la création de nos locations en 2011, nous veillons à entretenir régulièrement ce passage. Nous avons à cœur de maintenir sur le site un hébergement de qualité en harmonie avec l'environnement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre requête.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Guéhermine et Jean-Marc LISSORGUES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 37 L'an deux mille vingt deux
 Le trente mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes ARNAL, BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX,
 FARRENQ, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE
 Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MEZY, MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Armelle VERNHET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Christophe BRAS a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Jean-Marc TRIADOU a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Jean-Paul CABANETTES a donné pouvoir à Françoise ARNAL
 Myriam BORGET a donné à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UN CHEMIN
RURAL RUE DE L'HOSPITALET A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur et Madame LISSORGUES domiciliés 21 rue de l'Hospitalet 12340 BOZOULS qui souhaitent acquérir une partie du chemin rural au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 231, 232, 233, 234, 235, 236 de la Section E de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

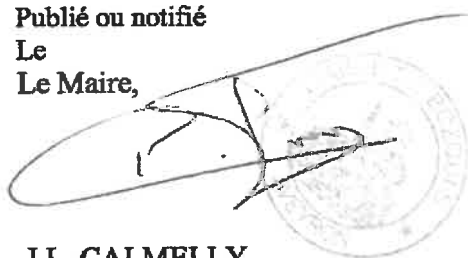
Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :

- arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession des chemins,
- une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner les chemins et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,
- une délibération du Conseil Municipal décidant la vente des chemins désaffectés.

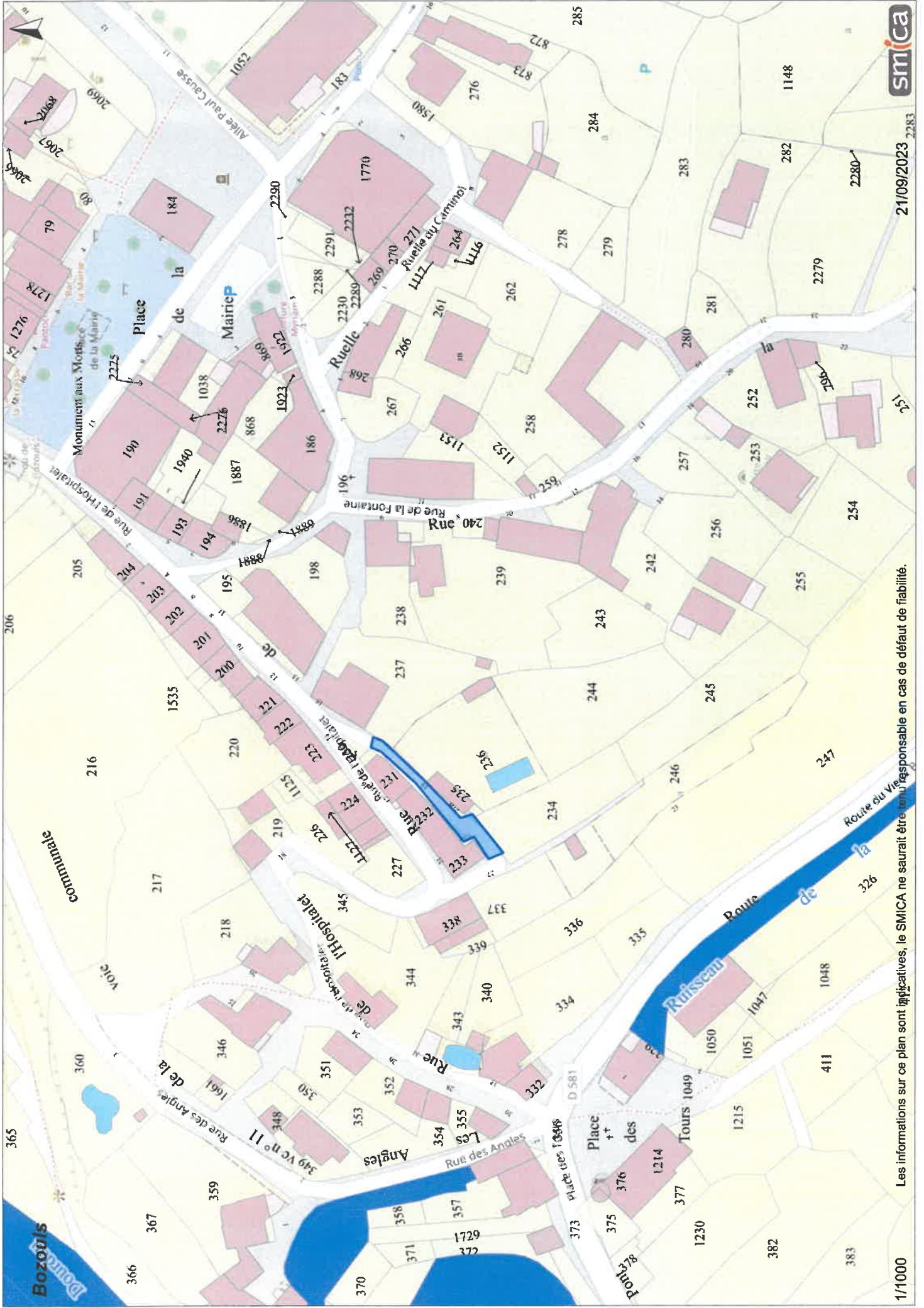
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,



J.L. CALMELLY



Les informations sur ce plan sont indicatives, le SMICA ne saurait être tenu responsable en cas de défaut de fiabilité.

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BOZOULS
Section E

Enquête Publique n°37 Rue de l'Hospitalet

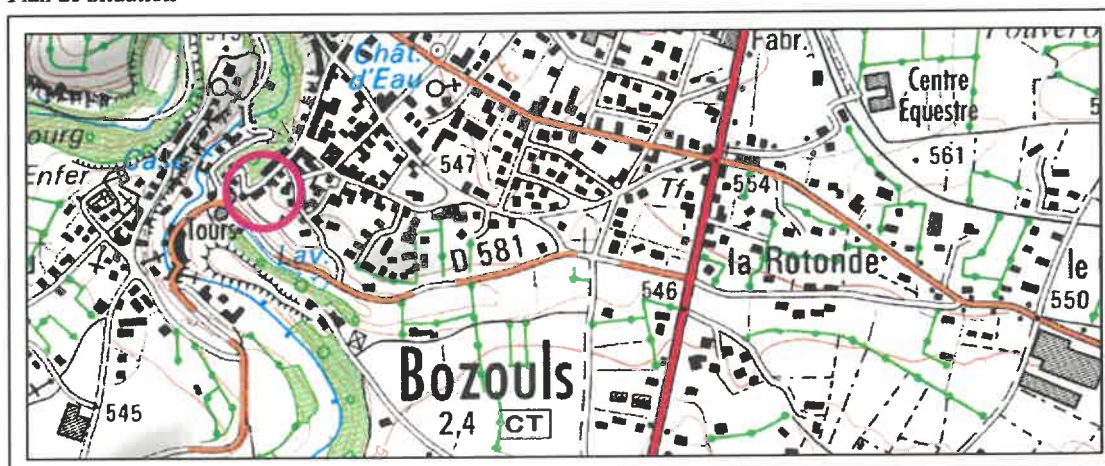
PROJET D'ALIENATION Chemin rural
> M. et Mme LISSORGUES : environ 131 m²

Réseau TERIA
Nivellement rattaché au NGF
Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS

90 Rue Pierre Carrère - 12000 RODEZ
Tél. 05.65.68.95.88

20 Rue du Docteur Trémolières - 12500 ESPALION
Tél. 05.65.48.14.97 / Fax. 05.65.48.06.28

C.Commercial Marcel MAZARS - Rue de Lavernhe - 12210 LAGUIOLE
Tél. 05.65.48.11.53

e-mail : abc.geometre@gmail.com

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune :
Bozouls

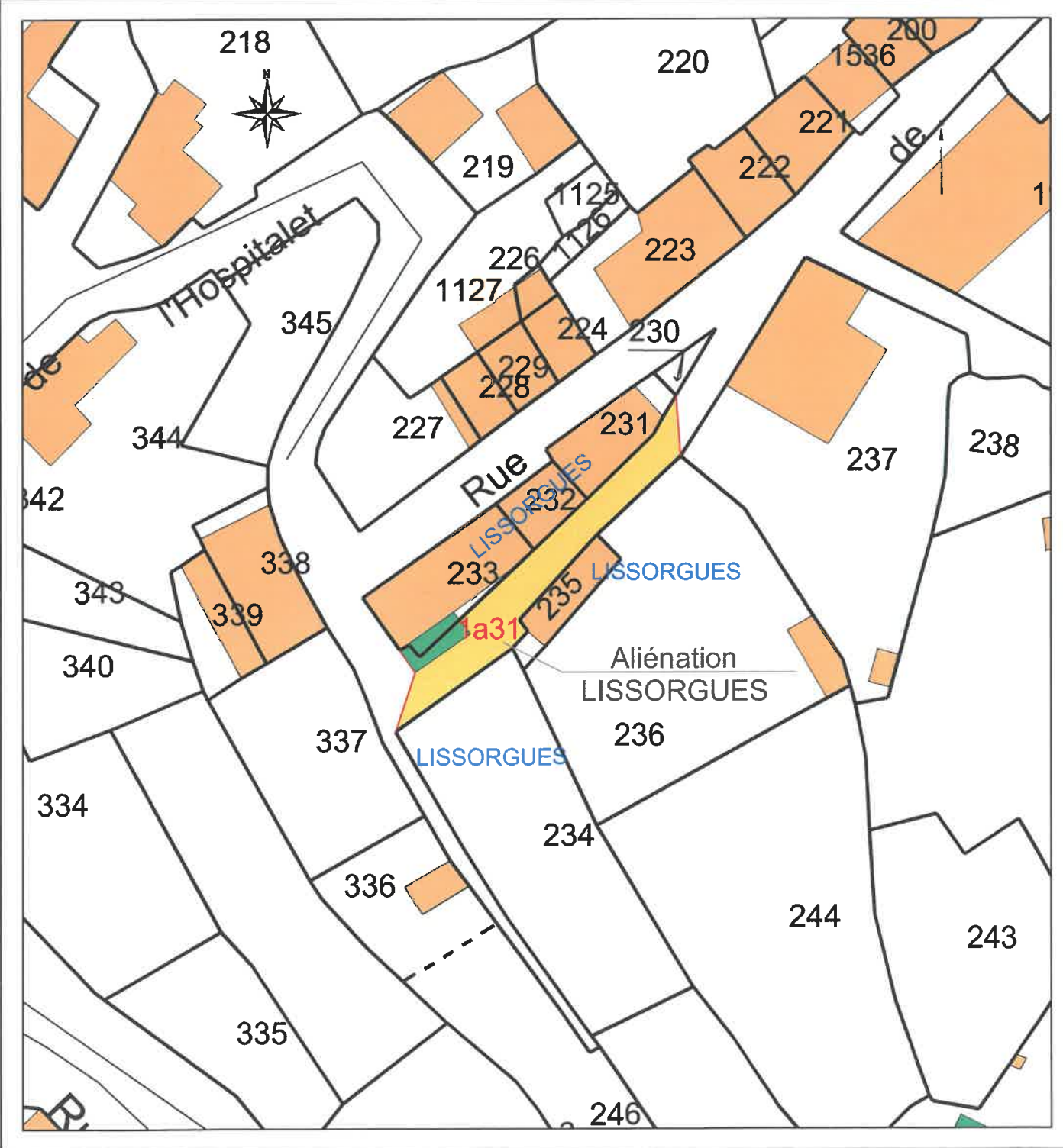
Section : 0E
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 04/07/2012
Support numérique :

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : _____
Numéro d'ordre du registre de
constatation des droits : _____
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par M _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463
A _____, le _____

Document d'arpentage dressé
par M. _____
à : ESPALION _____
Date : 04/07/2012 _____
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans et cas d'une acquisition (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-même le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité compétente).



LISTE PROPRIETAIRES L'HOSPITALET

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
E 231- E 234- E235- E 236- E 232- E 233	LISSORGUES Jean-Marc et Guilhermina	21 Rue de l'Hospitalet 12340 BOZOULS
E 237	COUDERC Didier	59 Rte de Rodez 12340 BOZOULS
E 337	DOMERGUE Alexandre et Julia	Rte de Merle - 861 Merle- 12300 FLAGNAC
E 230	SUDRIES PASCAL	4 Rue des Jardins 12340 BOZOULS

DEMANDE

BRUSSAC

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

SCI SBB BRUSSAC
13, rue des Abbesses
75018 PARIS

Monsieur Jean-Luc CALMELLY
Mairie de BOZOULS
2, place de la Mairie
12340 BOZOULS

A Paris, le 4 octobre 2021

Monsieur le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de demander l'acquisition de 2 bandes de terrain du domaine public sur la commune de Bozouls au lieu-dit Brussac. Elles se situent de façon contiguë aux parcelles 229, 231 et 1034 pour une superficie d'environ 70 m², d'une part, et, d'autre part, aux parcelles 1034 et 1030 pour une superficie d'environ 10 m².

En effet, la Société Civile Immobilière SBB BRUSSAC, dont je suis gérant, vient de faire l'acquisition des parcelles 231 et 229 et souhaiterait pouvoir réunir ces parcelles en une seule propriété.

Vous trouverez ci-joint un plan cadastral vous permettant de les identifier en rouge.

Je vous indique d'ores et déjà mon accord de principe quant à la prise en charge des frais liés à ces acquisitions.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour fournir tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.



Xavier SAINT-BONNET
Gérant de la SCI SBB BRUSSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 38 L'an deux mille vingt deux
 Le trente mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes ARNAL, BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX,
 FARRENQ, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE
 Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MEZY, MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Armelle VERNHET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Christophe BRAS a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Jean-Marc TRIADOU a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Jean-Paul CABANETTES a donné pouvoir à Françoise ARNAL
 Myriam BORGET a donné à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UNE PORTION
D'ESPACE PUBLIC A BRUSSAC A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la SCI SBB BRUSSAC représentée par Monsieur SAINT-BONNET Xavier domicilié 13 Rue des Abbesses 75018 PARIS qui souhaite acquérir deux portions d'espace public communal au droit des parcelles cadastrées sous les numéros 229, 231, 1030 et 1034 de la Section A de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :



- **arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession des chemins,**
- **une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner les chemins et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,**
- **une délibération du Conseil Municipal décidant la vente des chemins désaffectés.**

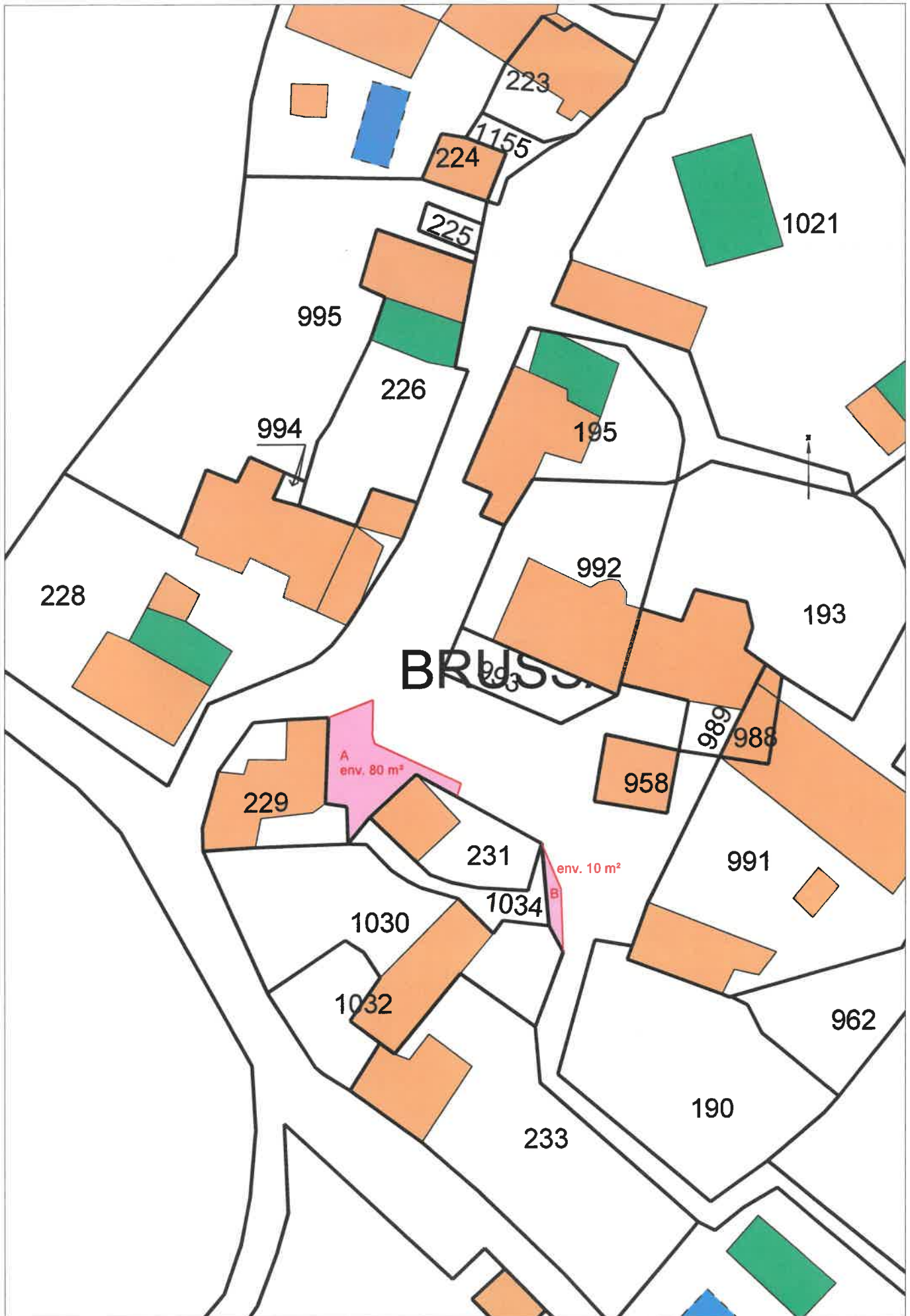
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.**

**Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,**

J.L. CALMELLY





LISTE PROPRIETAIRES BRUSSAC

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
A 988-A 190 -A 991	LE GALL Jacques et Marianne	BRUSSAC 12340 BOZOULS
A 992- A 958	FOND STEPHANIE	F 41- 39 Rue des Poissonniers 93400 Saint Ouen Sur Seine
A 229	GALTIER MARIA	Parcelle achetée par la SBB BRUSSAC
A 1030- A 1034-A 231	SBB BRUSSAC	13 Rue des Abbesses 75018 PARIS

DEMANDE

RUE DES CAMPANIOLS

- Demande**
- Délibération**
- Documents graphiques**
- Liste des riverains**

Sophie RICHEZ

Emmanuel BOUDOU

Hameau de Coudournac

12340 BOZOULS

REÇU LE 06 FÉV. 2019

Bozouls, le 31 Janvier 2019

MAIRIE DE BOZOULS

A l'attention de Mr le Maire

12340 BOZOULS

Mr Le Maire,

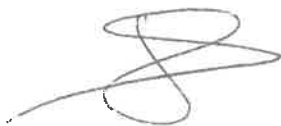
Nous vous sollicitons, car nous souhaiterions acquérir un sentier qui traverse et longe mes parcelles de terrain.

Vous trouverez ci-joint la situation géographique de ce sentier.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Richez Sophie



Emmanuel BOUDOU



Département :
AVEYRON

Commune :
BOZOULS

Section : G
Feuille : 000 G 01

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 30/01/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

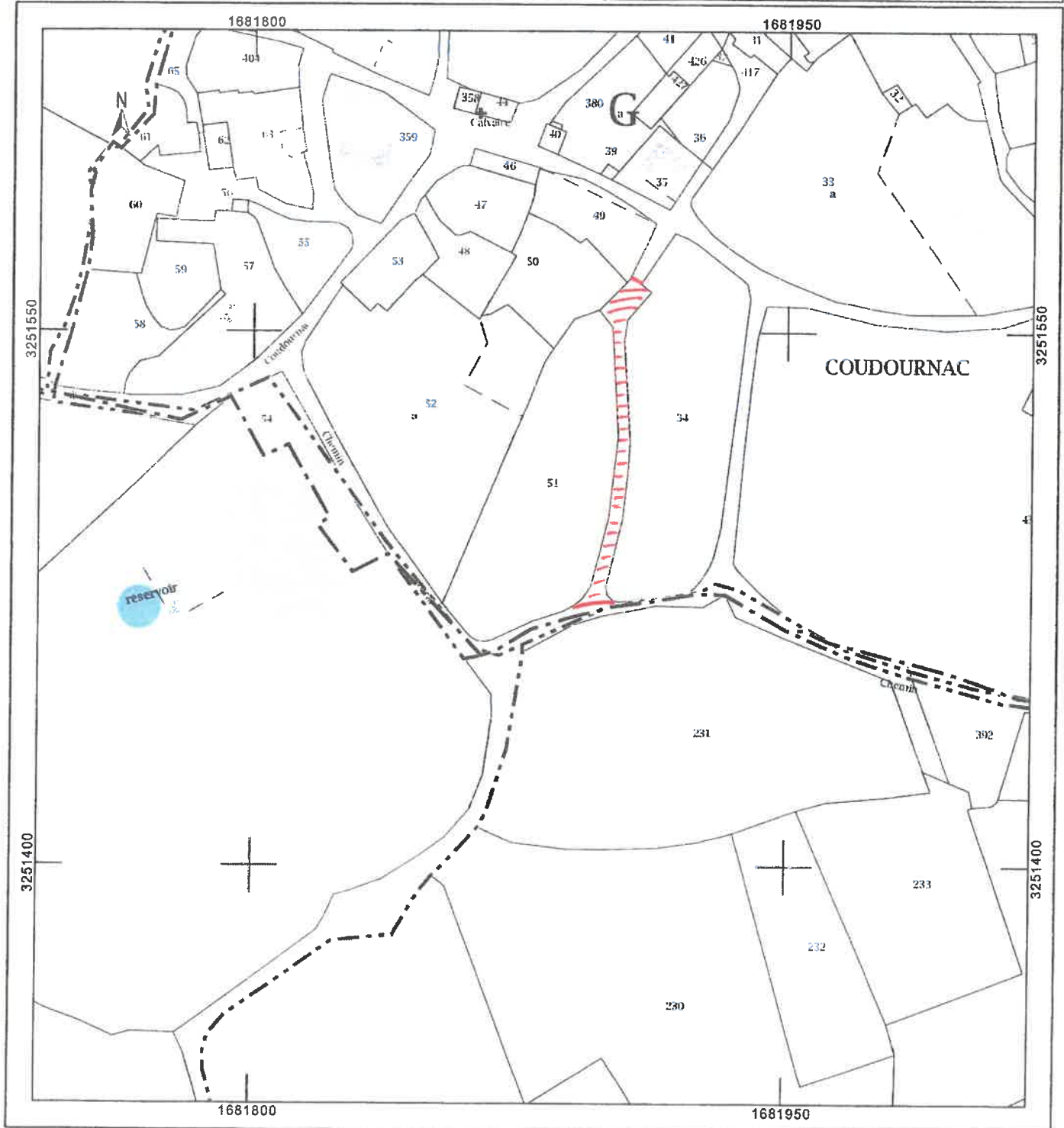
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section concernée par le cadast

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RODEZ
Service Général 2, avenue du 8 mai 1945
12024
12024 RODEZ CEDEX 9
tél. 05 65 77 85 45 -fax 05 65 77 85 42
cdif.rodez@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Sophie RICHEZ

Emmanuel BOUDOU

Hameau de Coudournac

12340 BOZOULS

REÇU LE 08 FEV. 2019

Bozouls, le 31 Janvier 2019

MAIRIE DE BOZOULS

A l'attention de Mr le Maire

12340 BOZOULS

Mr Le Maire,

Nous vous sollicitons, car nous souhaiterions acquérir un sentier qui longe ma parcelle de terrain, l'acquisition de ce sentier n'occasionne pas à mes yeux, de gêne vis-à-vis de l'accès aux parcelles avoisinantes car un autre chemin les dessert par ailleurs.

Vous trouverez ci-joint la situation géographique de ce sentier.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée, et vous remercions pour votre dévouement.

Richez Sophie



Emmanuel BOUDOU



Département :
AVEYRON

Commune :
BOZOULS

Section : G
Feuille : 000 G 01

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 30/01/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

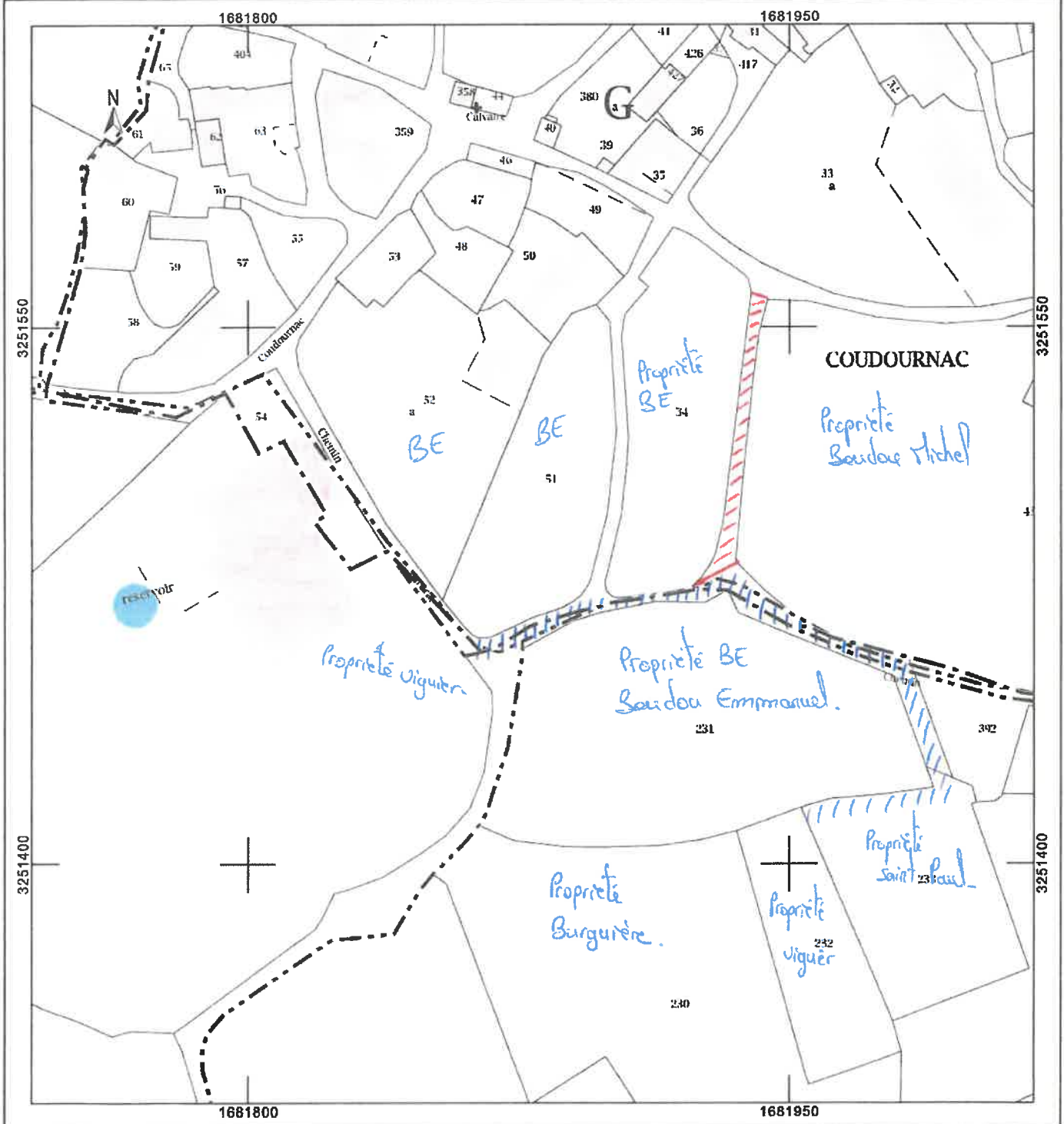
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RODEZ
Service Général 2, avenue du 8 mai 1945
12024
12024 RODEZ CEDEX 9
tél. 05 65 77 85 45 - fax 05 65 77 85 42
odif.rodez@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

sentier concerné par le rachat.
chemin d'accès au parcelles
à desservir.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N°39 L'an deux mille vingt deux
 Le trente mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes ARNAL, BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX,
 FARRENQ, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE
 Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MEZY, MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Armelle VERNHET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Christophe BRAS a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Jean-Marc TRIADOU a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Jean-Paul CABANETTES a donné pouvoir à Françoise ARNAL
 Myriam BORGET a donné à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION DE DEUX
CHEMINS RURAUX A COUDOURNAC A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur BOUDOU Emmanuel et Madame RICHEZ Sophie domiciliés 2 Rue des Campaniols Coudournac 12340 BOZOULS qui souhaitent acquérir une partie de deux chemins ruraux au droit des parcelles cadastrées sous les parcelles 51 34 et 433 de la Section G de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

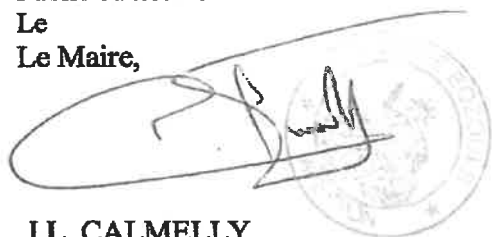
Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :

- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession des chemins,
- une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner les chemins et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,
- une délibération du Conseil Municipal décidant la vente des chemins désaffectés.

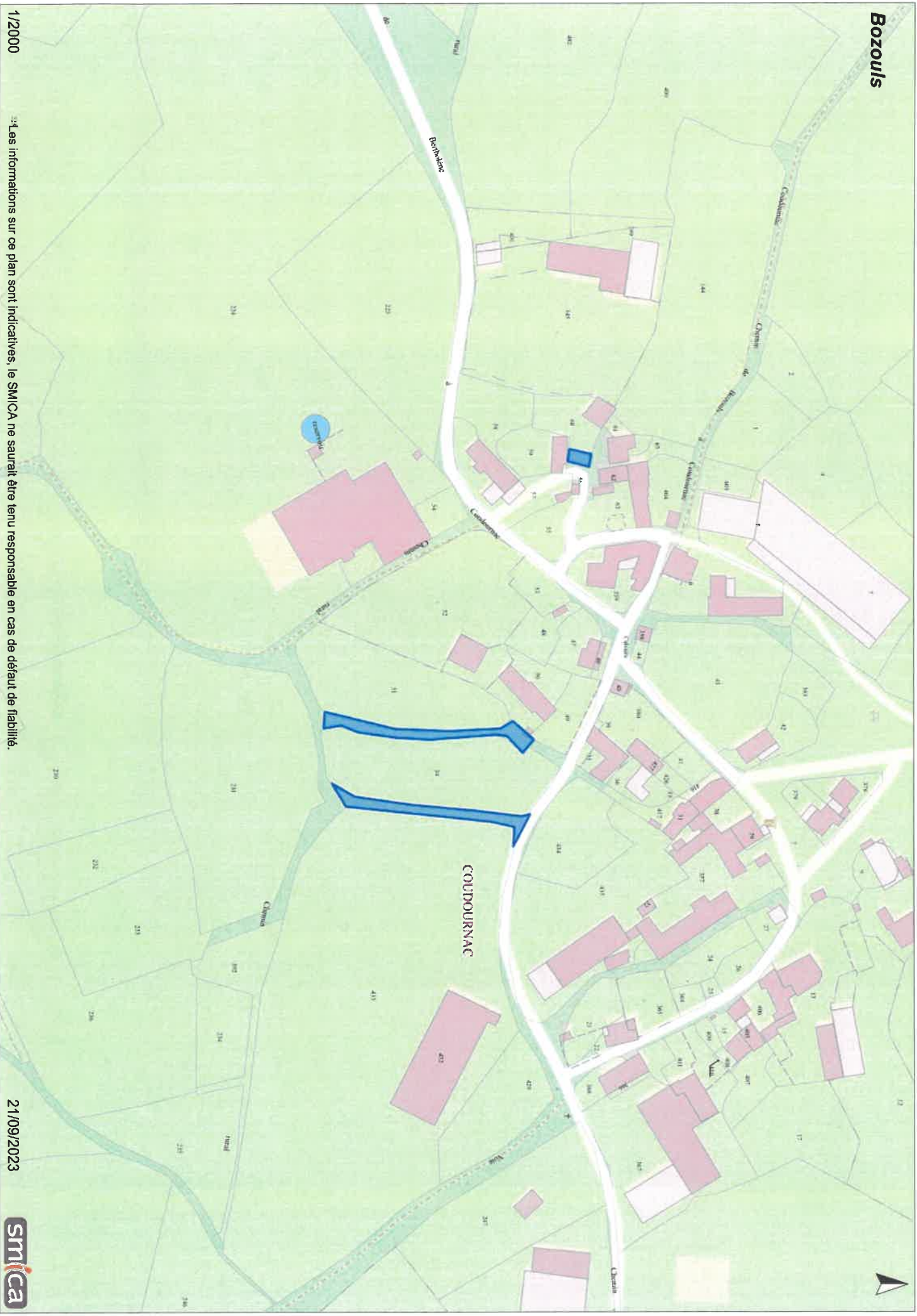
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,



J.L. CALMELLY



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BOZOULS
Section G

Enquête Publique n°39 "Coudournac"

PROJET D'ALIENATION Chemins ruraux

> M. et Mme BOUDOU Emmanuel : environ 382 m²

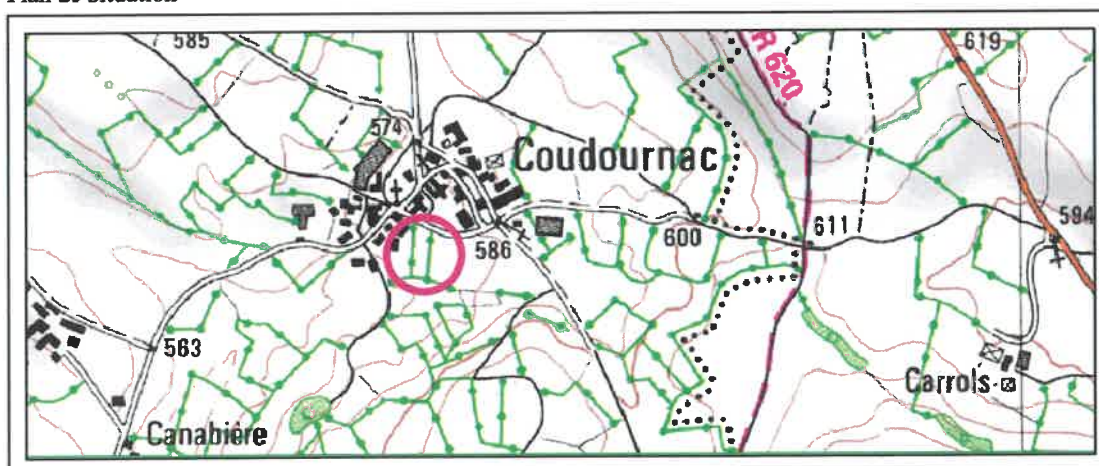
> M. et Mme BOUDOU Emmanuel : environ 353 m²

Réseau TERIA
Nivellement rattaché au NGF
Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS

90 Rue Pierre Carrère - 12000 RODEZ
Tél. 05.65.68.95.88

20 Rue du Docteur Trémolières - 12500 ESPALION
Tél. 05.65.48.14.97 / Fax. 05.65.48.06.28

C.Commercial Marcel MAZARS - Rue de Lavernhe - 12210 LAGUIOLE
Tél. 05.65.48.11.53

e-mail : abc.geometre@gmail.com

Commune : 012033
Bozouls

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :

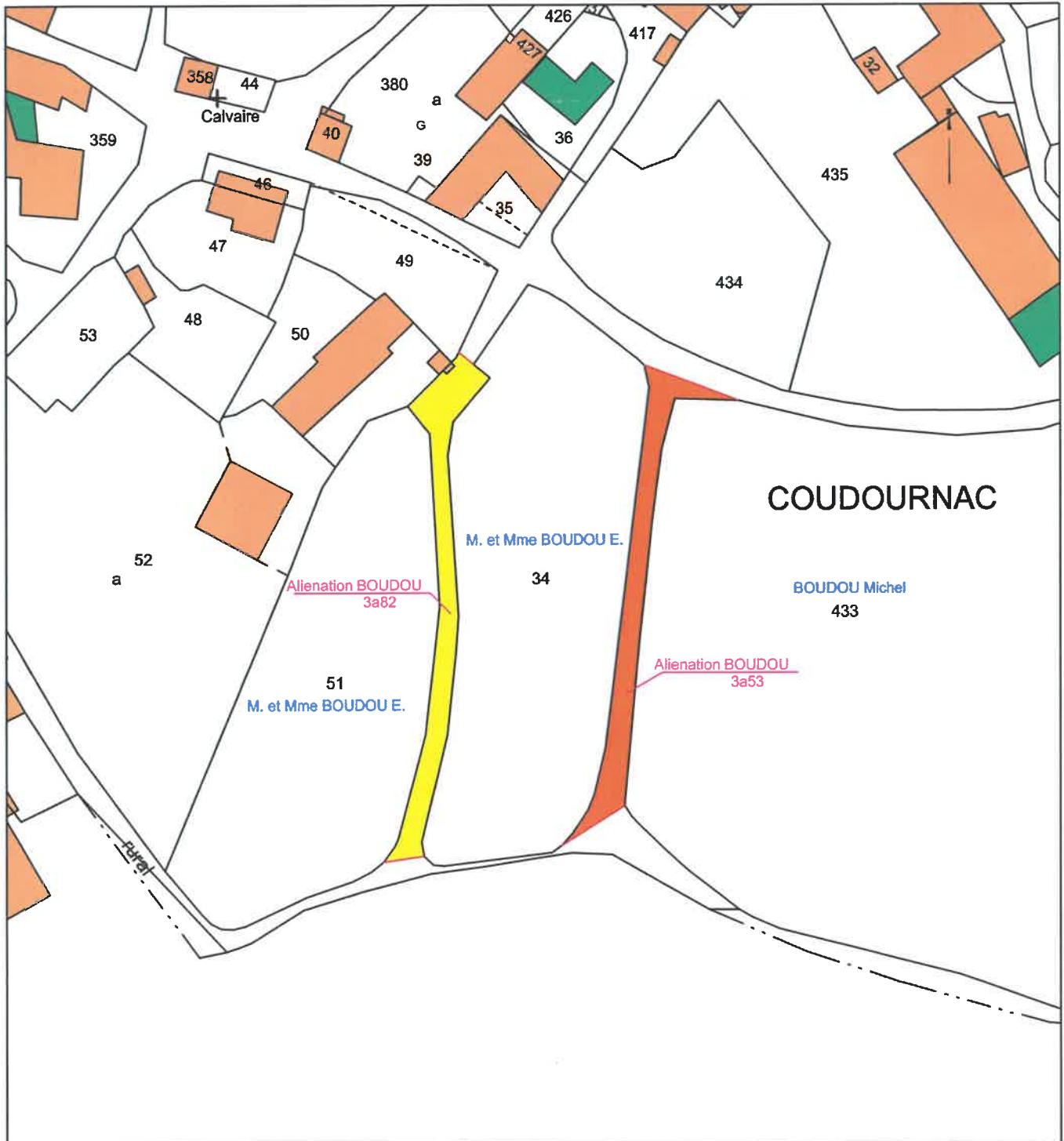
Numéro d'ordre du document d'arpentage
Document vérifié et numéroté le
A
Par

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par M géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463.
A .Espalion..... , le 21/09/2023.....

Document dressé par
Xavier CORTIHER.....
à Espalion.....
Date 28/09/2023.....
Signature :

Section : G1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 01/01/2000

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriante).



LISTE PROPRIETAIRES RUE DES CAMPANIOLS

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
G 231- G 34- G 51- G 50	BOUDOU Emmanuel RICHEZ Sophie	2 Rue des Campaniols Coudournac- 12340 BOZOULS
G 49	MAURY Régine MARGERIE Michel MARGERIE Jean-Pierre	SERIERS, 6 rue DU JUROL - 15260 NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE PLACE DEL SERIE, 4 impasse DU BOIS GRAND - 31810 CLERMONT LE FORT PAR MME DRELANGUE CHRISTELLE, LE PEYROUX - 19360 MALEMORT
G 433	BOUDOU MICHEL	6 Impasse des Tilleuls Coudournac- 12340 BOZOULS

DEMANDE

FALGAIRAS

- **Demande**
 - **Délibération**
 - **Documents graphiques**
 - **Liste des riverains**
-

Monsieur BERTHIER Jean-Paul
Madame BERTHIER Marcelle
Sébals
12340 BOZOULS

RECEVU
LE 27 DEC 2019

Le 27 Décembre 2019

Monsieur Le Maire,

Étant propriétaires des parcelles C 33, C 34, C 44, C 45, C 46 et C 142, nous souhaiterions acquérir les chemins ruraux bordant ces terrains matérialisés sur le plan ci-joint.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Veillez recevoir, nos sincères salutations.





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 40 L'an deux mille vingt deux
 Le trente mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 22

Présents : Mmes ARNAL, BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX,
 FARRENQ, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE
 Mrs BARRAL, BURGUIERE, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MEZY, MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Armelle VERNHET a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Christophe BRAS a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Jean-Marc TRIADOU a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Jean-Paul CABANETTES a donné pouvoir à Françoise ARNAL
 Myriam BORGET a donné à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION DE CHEMINS
RURAUX A FALGAIRAS A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur BERTHIER Jean-Paul et Madame BERTHIER Marcelle domiciliés Sébals 12340 BOZOULS qui souhaitent acquérir une partie de trois chemins ruraux au droit des parcelles cadastrées sous les parcelles 34, 43, 44, 45,46, 142, 143, 145, 146 et 147 de la Section C de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

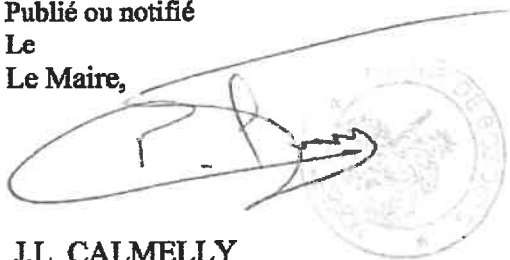
Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :

- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession des chemins,
- une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner les chemins et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,
- une délibération du Conseil Municipal décidant la vente des chemins désaffectés.

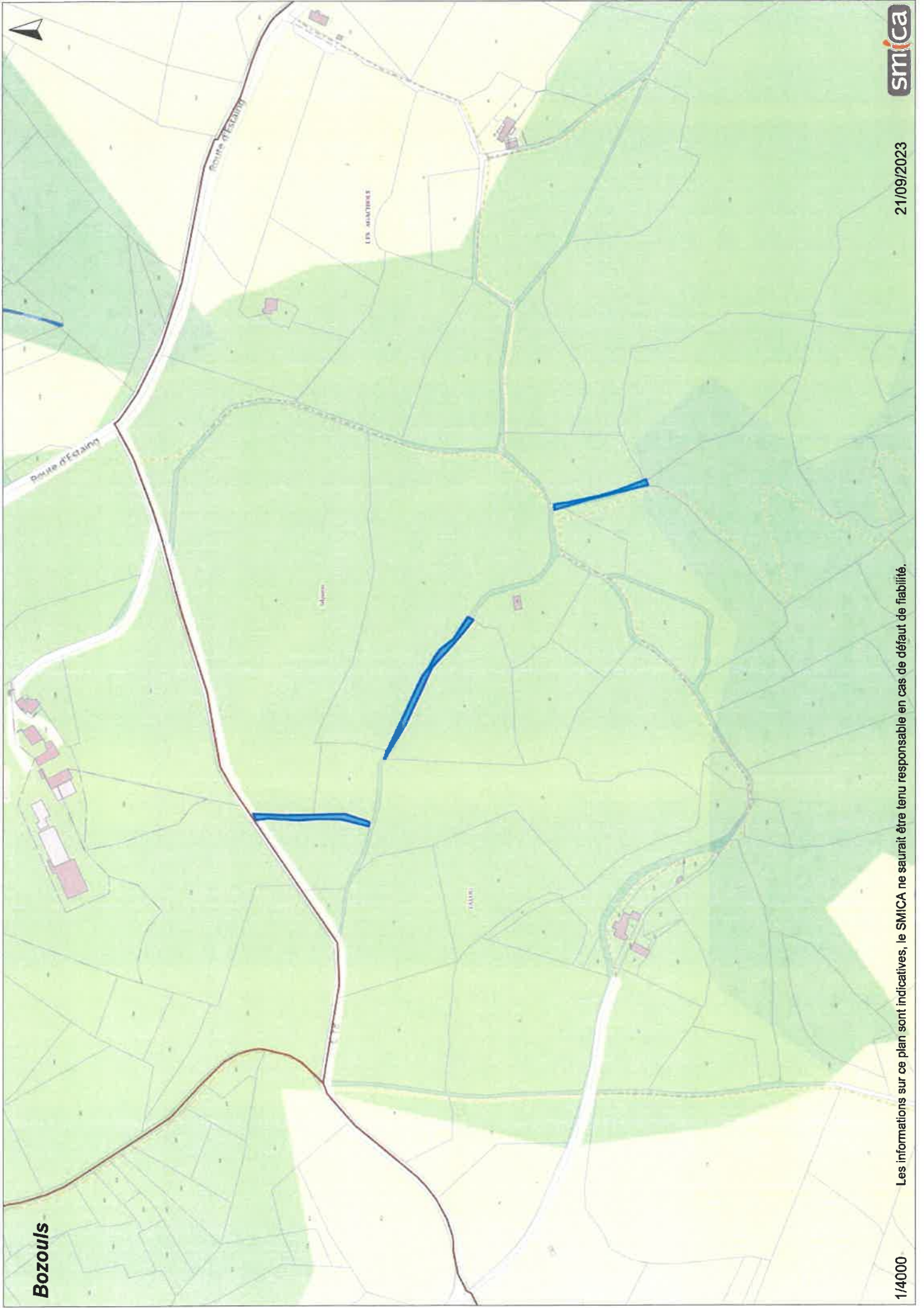
Après en avoir délibéré, hors la présence de Jocelyne COIRRE le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,



J.L. CALMELLY



Bozouls

1/4000

Les informations sur ce plan sont indicatives, le SMICA ne saurait être tenu responsable en cas de défaut de fiabilité.

21/09/2023



MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN
CADASTRAL (DGPRP)

Commune : 013233
 BAZOUAIS

Numéro ordre du document d'arpentage

Document veillé et numéroté ls

A. PNR

Section : C1
 Feuilles : 01
 Qualité du plan : non régulier
 Date de plan : 2000
 Echelle cadastre : 1/2000
 Date de fabrication : 01/01/2000

CERTIFICATION
 (Art. 20 du décret n° 56 471 du 30 avril 1955)
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (1) a été établi (1) :

A - D'après les indications officielles et les bornes en bornes
 B - En conformité d'un plan d'arpentage
 C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie est jointe, dressé le _____ par M. _____

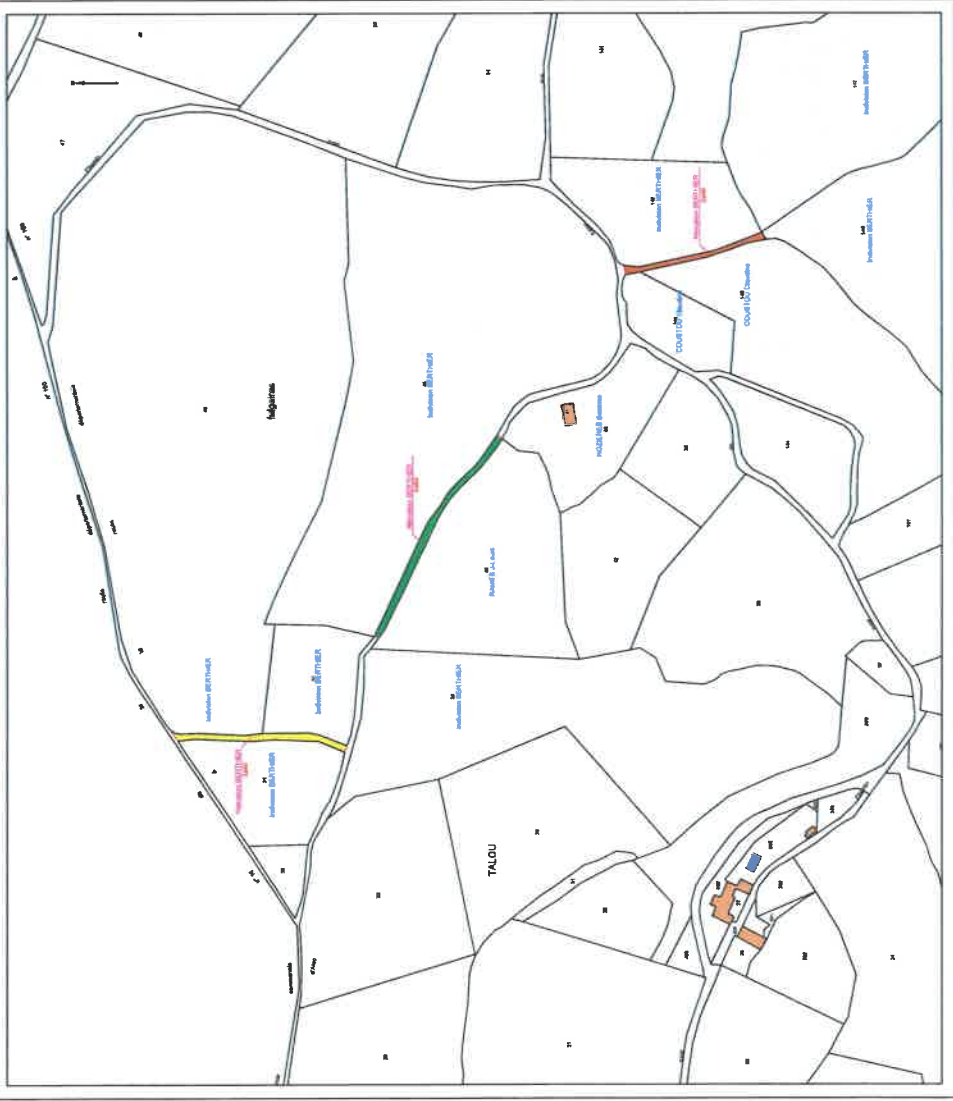
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6403

A. Espalion le 28/09/2023

Cachet du rédacteur du document :

Document dressé par
 Xavier COCHER
 A. Espalion
 Date : 28/09/2023
 Signature :

(1) Payer les menues taxes. Le bornage n'est applicable que dans la zone cadastrale communale.
 (2) Qualité de la parcelle après bornage ou non. Propriétaire, cultivateur ou fermier.
 (3) Payer les menues taxes et qualité de bornage ou non. Propriétaire, cultivateur ou fermier.



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
 COMMUNE DE BOZOULS
 Section C

Enquête Publique n°40

"Falgaieras"

PROJET D'ALIENATION Chemins ruraux

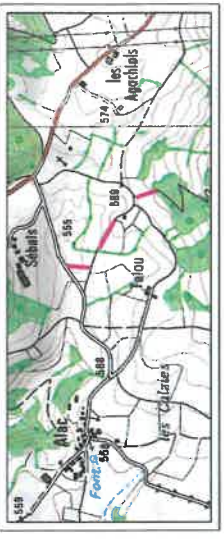
- > Indivision BERTHIER : environ 399 m²
- > Indivision BERTHIER : environ 494 m²
- > Indivision BERTHIER : environ 249 m²

Réseau TERIA
 Nivellement rattaché au NGF
 Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
 Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS
 90 Rue Pierre Cérès s 32000 RODEZ
 20 Rue du Docteur Trémolieres - 12500 ESPALION
 Tél. 05.65.68.16.97 / Fax. 05.65.68.06.28
 C.Commercial Virsati FRANCE
 Internet : www.abc-geometres-experts.com
 e-mail : abc.geometres@gmail.com

LISTE PROPRIETAIRES FALGAIRAS

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
C 34 -C 35 C 44 - C 45 -C 46 - C 142- C 143- C 145- C 146- C 147	LABARTHE Marie PUECH Monique BERTHIER Cécile BERTHIER Jean-Paul	914 Rte des Vignes-Buffon 46400 St Jean Lespinasse JOULIA- 12340 RODELLE 34 Les Ginestes- 12500 St Côme d'Olt Sébals-12340 BOZOULS
C 43	RAMES Jean-Louis	ALAC - 12340 BOZOULS
C 40	CROUZET Béatrice	ALAC - 12340 BOZOULS
C 143- C145	ROZIERES Claudine	ALAC - 12340 BOZOULS

DEMANDE

IMPASSE DES TILLEULS

- Demande**
- Délibération**
- Documents graphiques**
- Liste des riverains**

Le 09/06/2022.

Boudou Michel
Coudourmac
12340 Bozouls
Tel: 06 08 04 03 38

Cher monsieur,

Je vous sollicite pour vous informer
que je souhaiterais acheter une
fraction de terre communale se
situant à proximité de la parcelle
n°60 et 61 au village de Coudourmac

En espérant une réponse,
Je vous remercie.

Zou 



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N° 59 L'an deux mille vingt deux
 Le vingt-sept juillet
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes ARNAL, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX, FARRENQ,
 GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE, VERNHET
 Mrs BRAS, BURGUIERE, CABANETTES, CALMELLY, COSTES, GIMALAC,
 MONTARNAL, MOULY, RAMES, TRIADOU

Pouvoirs : Benoît BARRAL a donné pouvoir à Bastien BURGUIERE
 Sonia BOYER a donné pouvoir à Maryline GALAN
 Franck MEZY a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Myriam BORGET a donné pouvoir à Jean-Louis MONTARNAL

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UNE PORTION
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL A COUDOURNAC A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur BOUDOU Michel domicilié 6 Impasse des Tilleuls Coudournac 12340 BOZOULS qui souhaite acquérir une partie du domaine public communal au droit des parcelles cadastrées 60 et 61 de la Section G de la Commune de Bozouls.

Il convient maintenant d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Monsieur le Maire informe les élus des trois étapes suivantes de la procédure :

- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession du domaine public communal,
- une délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner une partie du domaine public et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquérir,

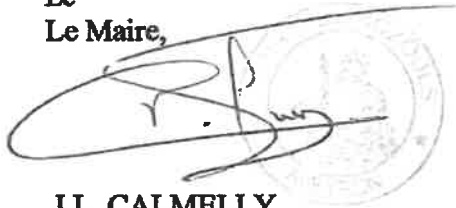
- une délibération du Conseil Municipal décidant la vente d'une partie du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

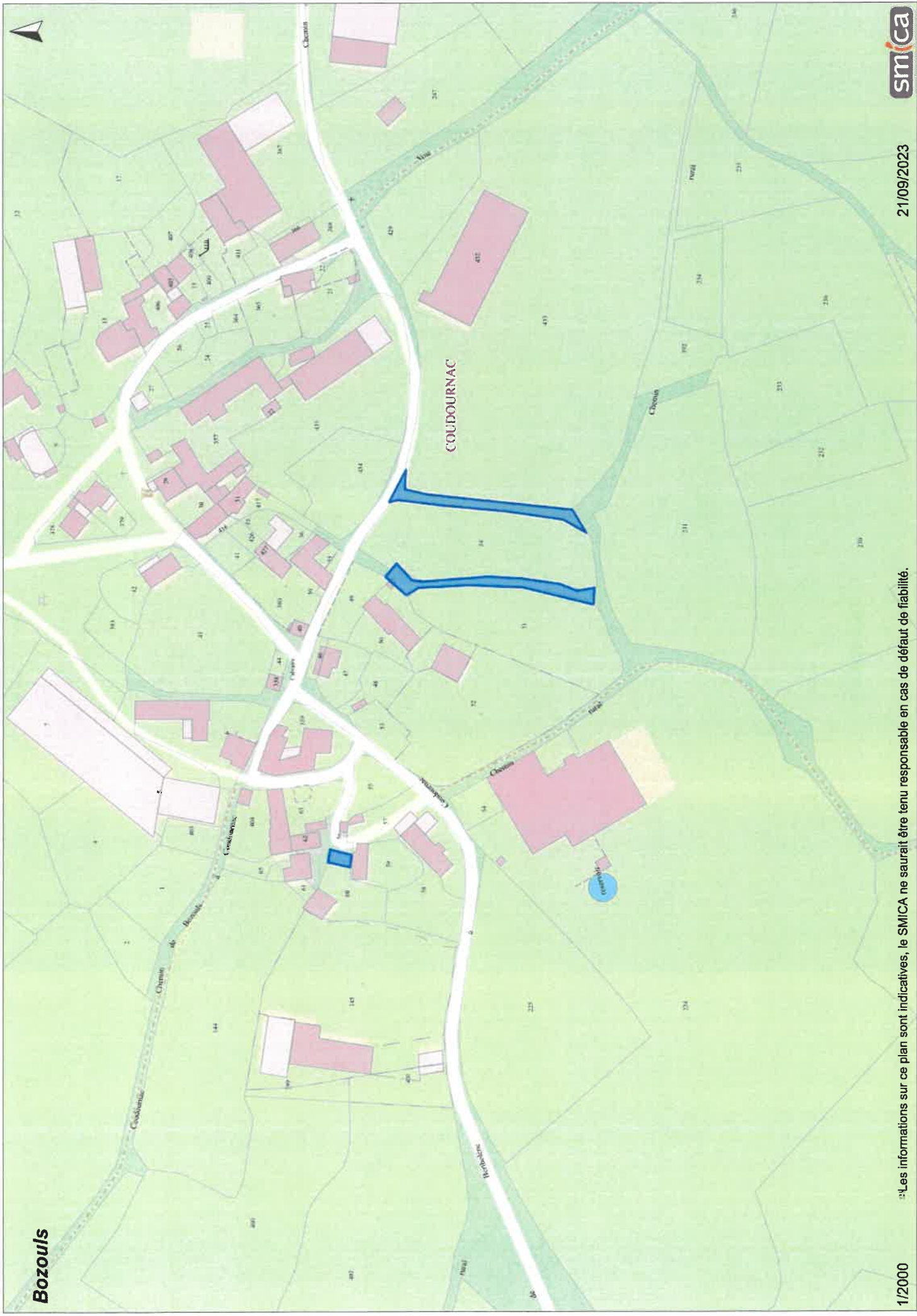
- décide de lancer la procédure de cession d'une partie du domaine public communal prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.L. Calmelly', is written over a circular official stamp. The stamp is faint and contains some illegible text, likely the name of the municipality and the title of the official.

J.L. CALMELLY



Bozouls

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BOZOULS
Section G

Enquête Publique n°59 "Coudournac"

PROJET D'ALIENATION - espace public
Impasse des tilleuls

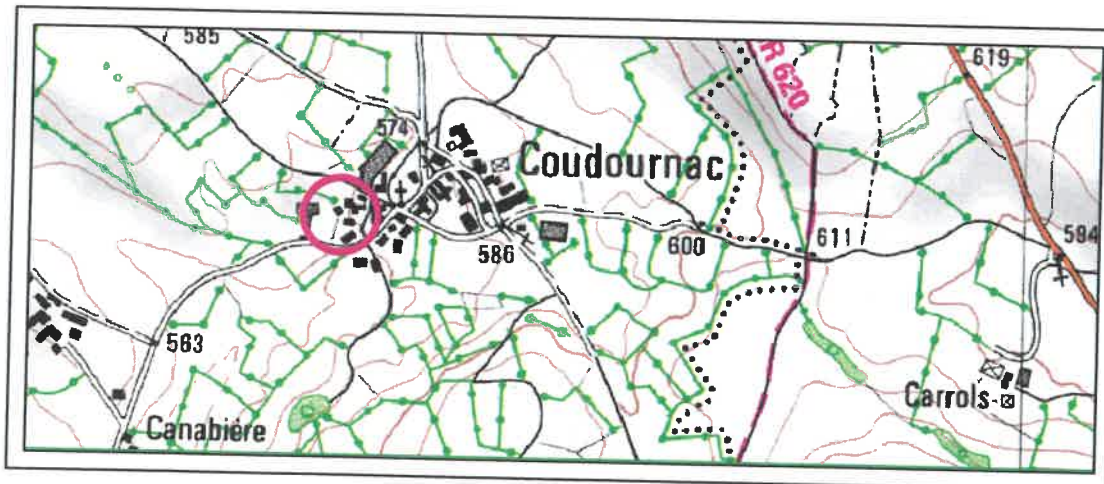
> M. BOUDOU Michel : environ 140 m²

Réseau TERIA
Nivellement rattaché au NGF
Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS

90 Rue Pierre Carrère - 12000 RODEZ
Tél. 05.65.68.95.88

20 Rue du Docteur Trémolières - 12500 ESPALION
Tél. 05.65.48.14.97 / Fax. 05.65.48.06.28

C.Commercial Marcel MAZARS - Rue de Lavernhe - 12210 LAGUIOLE
Tél. 05.65.48.11.53

e-mail : abc.geometre@gmail.com

Commune : 012033
Bozouls

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage
Document vérifié et numéroté le
A
Par

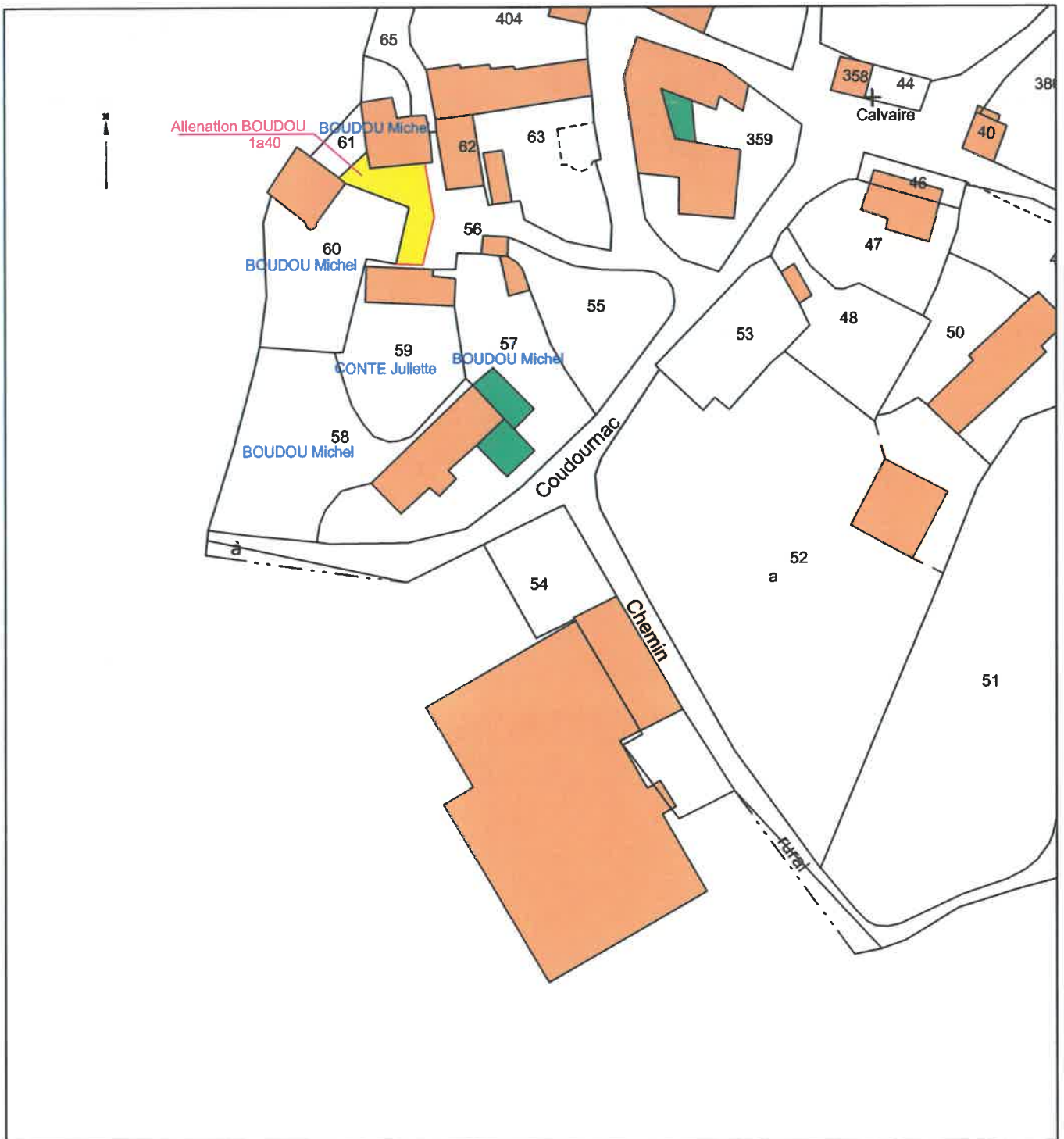
Section : G1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 01/01/2000

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par M géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A .Espalion....., le 21/09/2023.....

Document dressé par
Xavier.CORTHIER.....
à .Espalion.....
Date 28/09/2023.....
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan réservé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).



LISTE PROPRIETAIRES IMPASSE DES TILLEULS

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
G 62 - G 59	MAURY Régine MARGERY Michel MARGERY Jean-Pierre	SERIERS, 6 rue DU JUROL - 15260 NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE PLACE DEL SERIE, 4 impasse DU BOIS GRAND - 31810 CLERMONT LE FORT PAR MME DRELANGUE CHRISTELLE, LE PEYROUX - 19360 MALEMORT
G 57 - G 61- G 60 G 58- G 144	BOUDOU MICHEL	6 Impasse des Tilleuls Coudournac- 12340 BOZOULS
G 404- G 65- G 63- G 55	ESCURIER EMILIE	4 Rue des Pradals Coudournac- 12340 BOZOULS

DEMANDE

GRIGNOLS

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

NOYER Raymond

LA LANDE

12340 BOZOULS

Bozouls, le 10 Mai 2023

REÇU LE 10 MAI 2023

Mairie de Bozouls

2 Place de la Mairie

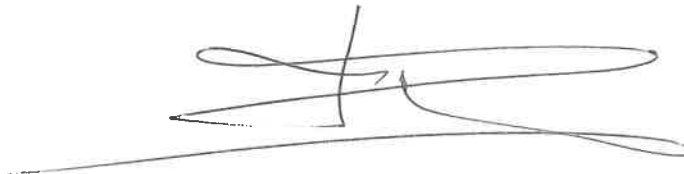
12340 BOZOULS

Monsieur le Maire,

Je souhaiterais acquérir une portion de chemin rural qui mène à mes parcelles A 419 et A 421, ainsi que la portion de ce chemin longeant les parcelles A 425 et A 426 se situant lieu-dit « Grignols »

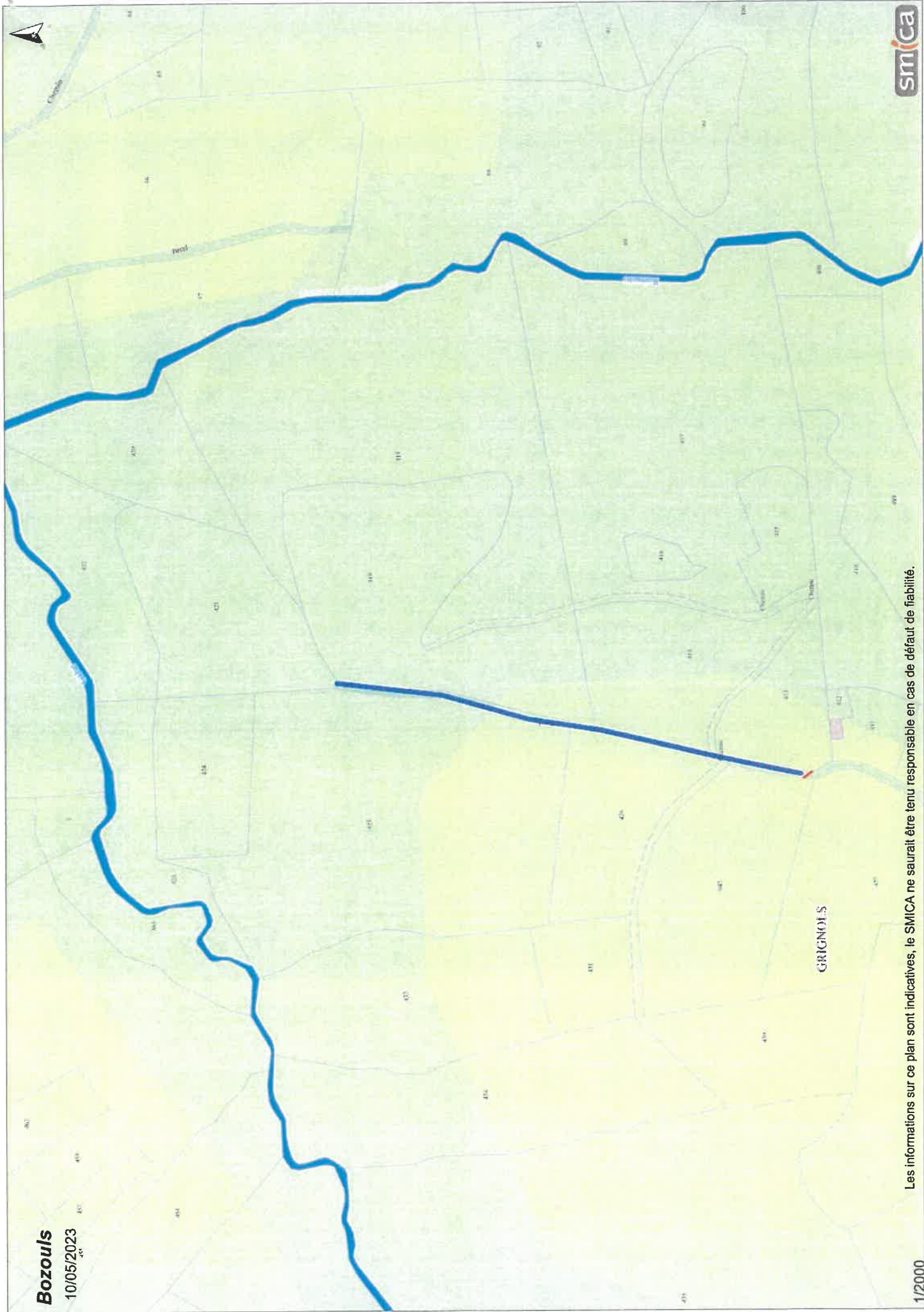
Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande et je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Bozouls

10/05/2023
2^{de}



Les informations sur ce plan sont indicatives, le SMICA ne saurait être tenu responsable en cas de défaut de fiabilité.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS

N° 43

L'an deux mille vingt trois
Le trente mai
Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 22

Présents : Mmes BOYER, CARRIERE, COIRRE, DESPEYROUX, FARRENQ, GALAN,
GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE, VERNHET ;
Mrs BURGUIERE, CABANETTES, CALMELLY, COSTES, GIMALAC, MEZY,
MONTARNAL, MOULY, RAMES

Pouvoirs : Benoît BARRAL a donné pouvoir à Jean-Luc CALMELLY
Christophe BRAS a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
Françoise ARNAL a donné pouvoir à Jean-Paul CABANETTES
Myriam BORGET a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES

Excusé : Jean-Marc TRIADOU

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Monsieur Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural lieu-dit Grignols

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Monsieur NOYER Raymond domicilié La Lande 12340 BOZOULS qui souhaite acquérir une partie du Chemin Rural lieu-dit Grignols au droit des parcelles cadastrées section A n° 419, 421, 425 et 426.

Monsieur le Maire rappelle que les chemins ruraux peuvent être cédés, notamment aux propriétaires riverains, à condition qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public et dans le respect des règles de procédure posées par l'article L.161-10 du code rural.

Il informe les élus des étapes de la procédure :

- Lancement de la procédure de cession,
- Rédaction d'un arrêté du Maire organisant l'enquête publique,
- Décision du conseil municipal d'aliéner le chemin et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquérir,
- Décision du conseil municipal décidant la vente des chemins désaffectés.

Il convient désormais d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de lancer la procédure de cession du chemin rural lieu-dit Grignols prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire,
- Invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Pour copie conforme,

Le Maire,



J.L. CALMELLY

***Délais et voies de recours** : « la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulous dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérécoours accessible par le lien : <http://www.telerecoours.fr> »*

Bozouls



Commune : 12033
Bozouls

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : A1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 01/01/2000

ABC GEOMETRES EXPERTS

SELARL - SIRET : 82803740800014

Pierre Carrère 12000 RODEZ - 05.65.66.95.88

20 rue de Dr Trémolières 12500 ESPALION - 05.65.46.14.97

Centre Cial M. Mazars 12210 LAGUIOLE - 05.65.45.11.53

abc.geometre@gmail.com

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : 08/03/2022.....effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le par M géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A .ESPALION..... , le 07/04/2022.....

Document dressé par

CORTJIER Xavier.....

à .ESPALION.....

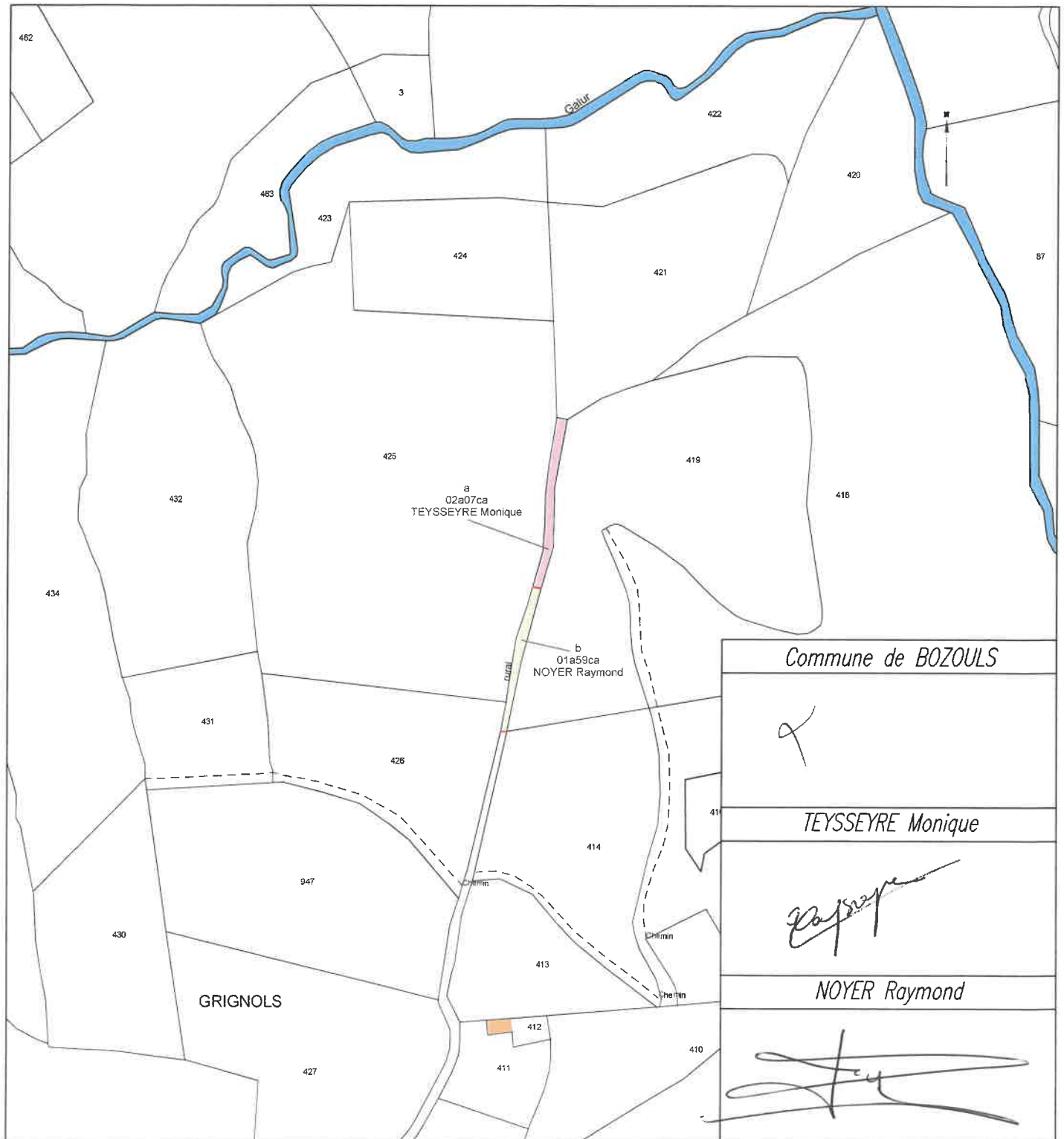
Date 07/04/2022.....

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans le formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité expropriant).



LISTE PROPRIETAIRES GRIGNOLS

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
A 421 -A 411-A 418- A 419	NOYER Raymond et Denise	LA LANDE 12340 BOZOULS
A 425-A 426-A 427- A 947	TEYSSEYRE MONIQUE	Chemin du Soleil- 1 Impasse du Levant 13113 LAMANON
A 414- A 413	VALETTE Philippe GIMALAC Virginie (ancien propriétaire M. Coupiac)	2 Rue Malpuech-12340 BOZOULS

DEMANDE

RUE DU COUVENT

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

Gilles Lescouzeres
St Julien de Rodelle
12340 Rodelle
Tél : 06.66.32.41.23

REÇU LE 16 JUN 2023

DATE 16/06/2023

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 BOZOULS

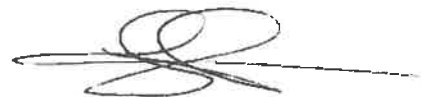
Monsieur le Maire,

Je soussigne Monsieur Lescouzeres Gilles et Eric propriétaires des parcelles 1017 et 145 situées à 3 rue du couvent 12340 Gillorgues, souhaiteraient acquérir une partie de l'espace public pour régulariser par rapport à la réalité sur le terrain

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande et je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Signature



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N°53 L'an deux mille vingt trois
 Le douze Juillet
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes BORGET, CARRIERE, COIRRE, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE, VERNHET
Mrs BARRAL, BURGUIERE, CABANETTES, CALMELLY, COSTES, GIMALAC, MONTARNAL, MOULY, RAMES, TRIADOU

Pouvoirs : Christophe BRAS a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Lucette DESPEYROUX a donné pouvoir à Jacques MOULY
 Françoise ARNAL a donné pouvoir à Jean-Paul CABANETTES
 Franck MEZY a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Sonia BOYER a donné pouvoir à Maryline GALAN
 Laure FARRENQ a donné pouvoir à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Monsieur Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CESSION D'UNE PORTION
DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL RUE DU COUVENT AU LIEU-DIT
GILLORGUES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur LESCOUZERES Gilles domicilié à Saint-Julien de Rodelle 12340 Rodelle qui souhaite acquérir une partie du domaine public communal au droit des parcelles cadastrées Section I n° 1017 et 145 de la Commune de Bozouls.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Les élus sont informés des trois étapes suivantes de la procédure :

- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession du domaine public communal,

- Délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner une partie du domaine public et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,

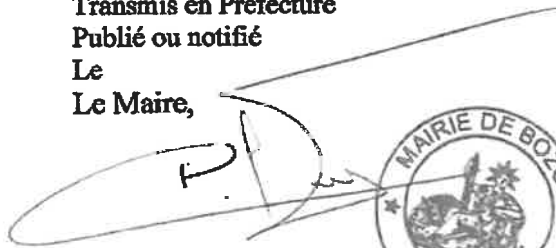
- Délibération du Conseil Municipal décidant la vente d'une partie du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De lancer la procédure de cession d'une partie du domaine public communal prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur le projet de Monsieur LESCOUZERES Gilles.

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,


J.L. CALMELLY



Commune : 012033
Bozouls

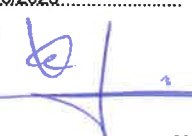
MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL ABC GEOMETRES-EXPERTS
SELARL - SIRET : 82803740800014
20 rue Pierre Carrère 12000 RODEZ - 05.65.66.95.88
Centre Clal M. Mazars 12210 LAGUIOLE - 05.65.48.11.53
abc.geometre@gmail.com

Numéro d'ordre du document d'arpentage
Document vérifié et numéroté le
A
Par

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

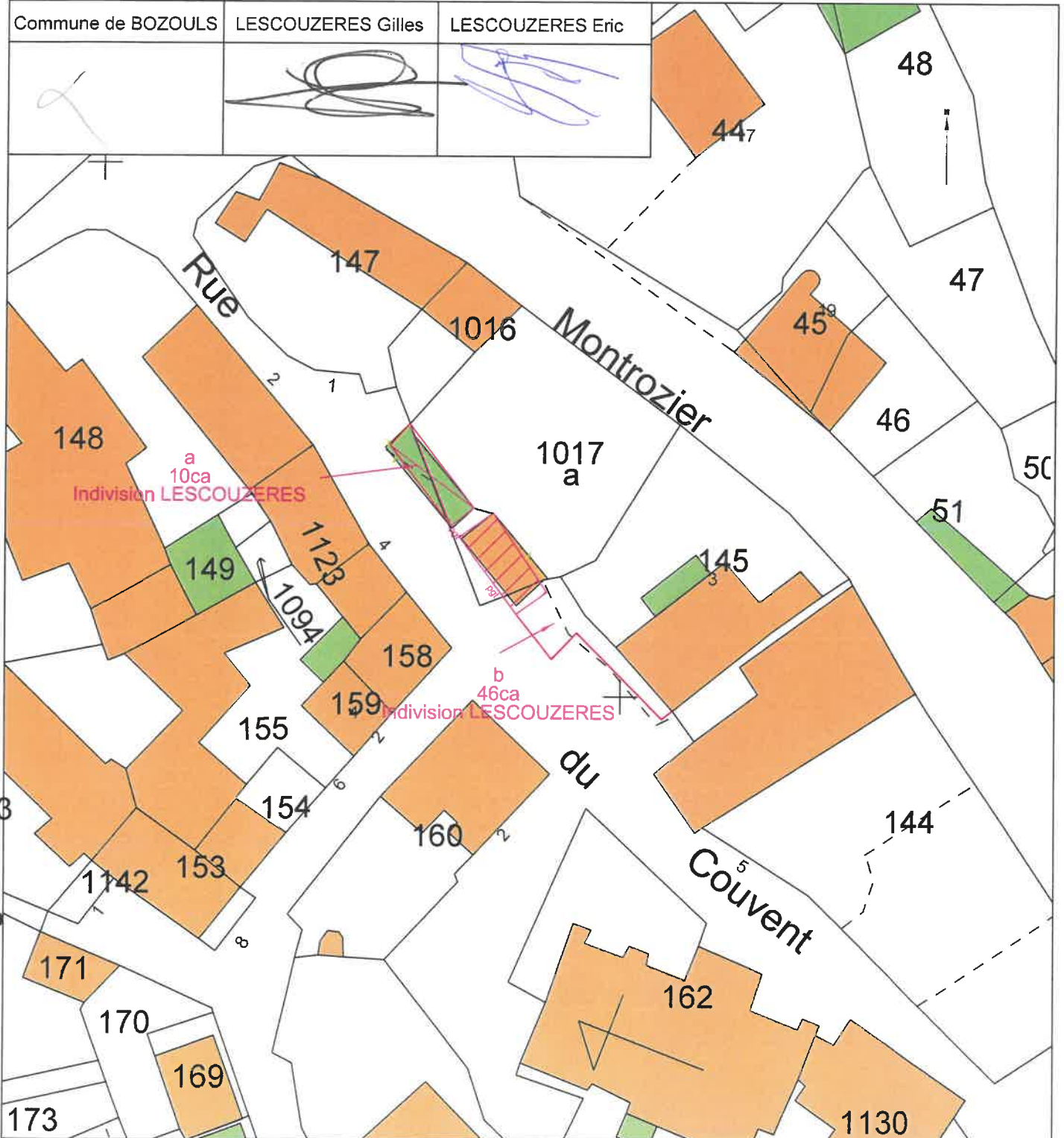
Section : 11
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 01/01/2000

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : 14/06/2023..... effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par M géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463.
A .ESPALION..... , le 15/06/2023.....

Document dressé par
Xavier CORTHIER.....
à .ESPALION.....
Date 15/06/2023.....
Signature : 

C23476

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriante).



LISTE PROPRIETAIRES RUE DU COUVENT

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
I 1016- I 147	PUECH Yves et Sandra	1 Rue du Couvent 12340 BOZOULS
I 144	ROITFELD GUILLAUME	BAT A - 28 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS
I 145 - I 1017	LESCOUZERES Gilles LESCOUZERES Eric (avant COUSTOU EDOUARD)	St Julien de Rodelle-12340 RODELLE 25 rue Etienne Guizard-11570 CAVANAC

DEMANDE

RUE COMBE VALES

- Demande**
- Délibération**
- Documents graphiques**
- Liste des riverains**

Mme CHASSANG Claude
Indivision GOMBERT Aboul
Boul-A. App^t 302
23 Bd d'ESTOUR MEL
12000 RODEZ
Tel. 06 09 91 51 02
claudc.chassang@neuf.fr

Aboul le 22/06/2023

Mairie de Bozouls
2 Place de la mairie
12340 - BOZOULS

REÇU LE 22 JUIN 2023

Je soussigné Madame CHASSANG Claude propriétaire
Indivision GOMBERT propriétaire des parcelles 140-141-142
632-635-636 Section K souhaiterais acquiescer une partie
de l'espace public pour régulariser par rapport à la réalité
sur le terrain.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma
demande et je reste à votre disposition pour tout renseignement
complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de notre
considération la plus distinguée.

Mme CHASSANG



GOMBERT Emilie co-héritière:



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N°54 L'an deux mille vingt trois
 Le douze Juillet
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 23

Présents : Mmes BORGET, CARRIERE, COIRRE, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE, VERNHET

Mrs BARRAL, BURGUIERE, CABANETTES, CALMELLY, COSTES, GIMALAC, MONTARNAL, MOULY, RAMES, TRIADOU

Pouvoirs : Christophe BRAS a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Lucette DESPEYROUX a donné pouvoir à Jacques MOULY
 Françoise ARNAL a donné pouvoir à Jean-Paul CABANETTES
 Franck MEZY a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Sonia BOYER a donné pouvoir à Maryline GALAN
 Laure FARRENQ a donné pouvoir à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Monsieur Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CESSION D'UNE PORTION DU
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL RUE COMBE VALÈS A ABOUL**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame CHASSANG Claude représentant l'Indivision GOMBERT domiciliée 23 Bd d'Estournel 12000 Rodez qui souhaite acquérir une partie du domaine public communal au droit des parcelles cadastrées Section K n°140, 141, 142, 632, 635 et 636 de la Commune de Bozouls.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Les élus sont informés des trois étapes suivantes de la procédure :

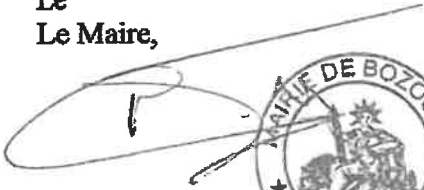
- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession du domaine public communal,


- Délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner une partie du domaine public et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquérir,
- Délibération du Conseil Municipal décidant la vente d'une partie du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De lancer la procédure de cession d'une partie du domaine public communal prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur le projet de Madame CHASSANG Claude.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,


J.L. CALMELLY



Commune : 012033
Bozouls

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :

ABC GEOMETRES EXPERTS
SELARL - SIRET : 82803740800014
90 rue Pierre Carrère 12000 RODEZ - 05.65.88.35.88
20 rue du Dr Tremolières 12500 ESPALION - 05.65.48.14.97
Centre Ville M. Mazars 12210 LAGUIOLE - 05.65.48.11.53
abc.geometre@gmail.com

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

Par

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : 23/06/2023..... effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie est jointe, dressé le par M..... géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A. ESPALION....., le 23/06/2023.....

Document dressé par

X. CORTIER.....

à ESPALION.....

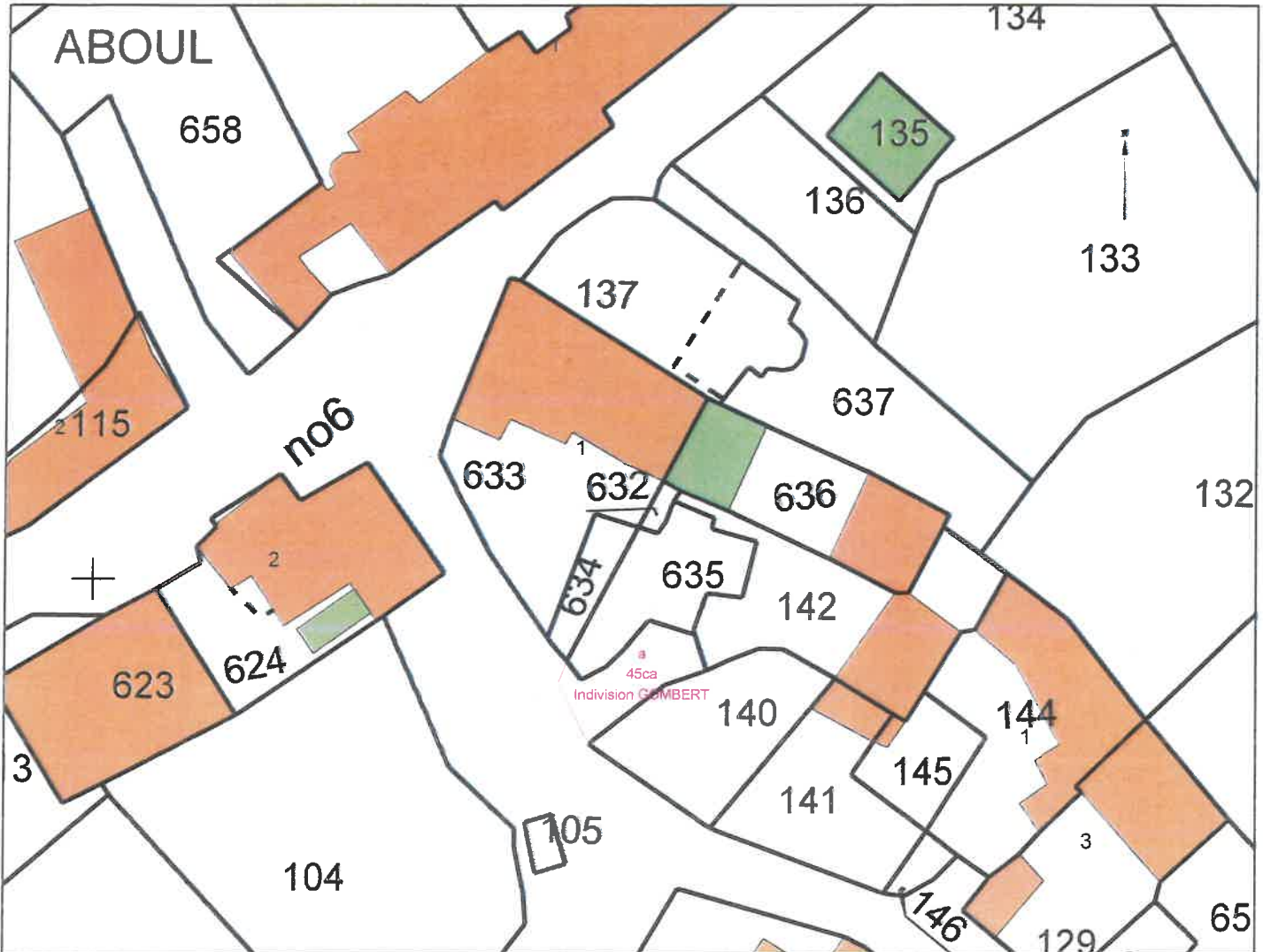
Date 23/06/2023.....

Signature :

Section : K1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 01/01/2000

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan révisé par voie de révisé à jour), dans la mesure où les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, ingénieur, géomètre ou technicien autorisé du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du géomètre s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité compétente).



CHASSANG Claude

FEUGERE Marie-José

GOMBERT Emilie

GOMBERT Alain

GOMBERT Audrey

GOMBERT Alain

LISTE PROPRIETAIRES RUE COMBE VALES

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
K 634	WILK Stéphane et Anne Paule	1 Rue Combe Valès Aboul 12340 Bozouls
K 633 - K 142 K 140	GOMBERT Alain GOMBERT Emilie GOMBERT Claude GOMBERT Audrey FEUGERE Marie	RES ST GERMAIN, 7 boulevard PAUL RAMADIER - 12000 RODEZ BATIMENT A LES TERRASSES DU LEVEZOU, 15 boulevard FLAUGERGUES - 12000 RODEZ APPARTEMENT 302 BATIMENT A LES, 23 boulevard D ESTOURMEL - 12000 RODEZ CHEZ MONSIEUR ISSALYS FREDERIC, LA PRADELLE - 12390 RIGNAC Résidence Le Thalassa- 6 Rue de Rome 12000 RODEZ -NOUVELLE ADRESSE 3 rue LE VILLAGE DE SAINT JEAN - 76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

DEMANDE

IMPASSE DE LA GARE

- **Demande**
- **Délibération**
- **Documents graphiques**
- **Liste des riverains**

Thomas LENORMAND et Nadège RICHARD

11 Impasse de la Gare

12340 BOZOULS

Tél : 06.16.82.45.49

Monsieur le Maire

2 Place de la Mairie

12340 BOZOULS

Le 13/06/2023.

Objet : demande acquisition parcelle 1061, Impasse de la Gare.

Monsieur le Maire,

Par la présente, je me permets de solliciter l'acquisition d'un terrain communal situé impasse de la Gare ayant la référence cadastrale 1061 ainsi que la fin de cette Impasse.

En effet, habitant au fond de l'impasse de la Gare, cette acquisition nous permettra plus de tranquillité.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour fournir tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre lettre et dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Thomas LENORMAND

Nadège RICHARD



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS**

N°55 L'an deux mille vingt trois
 Le douze Juillet
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 23

Présents : Mmes BORGET, CARRIERE, COIRRE, GALAN, GAUTHIER, KLEIN-TOURRETTE, VERNHET
Mrs BARRAL, BURGUIERE, CABANETTES, CALMELLY, COSTES, GIMALAC, MONTARNAL, MOULY, RAMES, TRIADOU

Pouvoirs : Christophe BRAS a donné pouvoir à Sabine KLEIN-TOURRETTE
 Lucette DESPEYROUX a donné pouvoir à Jacques MOULY
 Françoise ARNAL a donné pouvoir à Jean-Paul CABANETTES
 Franck MEZY a donné pouvoir à Jean-Louis RAMES
 Sonia BOYER a donné pouvoir à Maryline GALA
 Laure FARRENQ a donné pouvoir à Jean-Luc CALMELLY

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Monsieur Bastien BURGUIERE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UNE PORTION DU
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL IMPASSE DE LA GARE A BOZOULS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur LENORMAND Thomas et Madame RICHARD Nadège domiciliée 11 Impasse de la Gare qui souhaitent acquérir une partie du domaine public communal au droit des parcelles cadastrées Section H n°1062 et 1063 de la Commune de Bozouls.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à organiser l'enquête publique préalable à l'aliénation.

Les élus sont informés des trois étapes suivantes de la procédure :

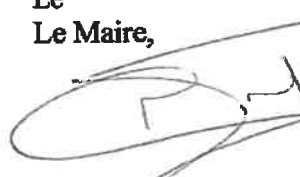
- Arrêté du Maire organisant l'enquête publique préalable à la cession du domaine public communal,


- Délibération du Conseil Municipal portant sur la décision d'aliéner une partie du domaine public et sur la mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer,
- Délibération du Conseil Municipal décidant la vente d'une partie du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De lancer la procédure de cession d'une partie du domaine public communal prévue par l'article L.161-10 du code rural et pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur le projet de Monsieur LENORMAND Thomas et Madame RICHARD Nadège.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié ou notifié
Le
Le Maire,


J.L. CALMELLY





DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE BOZOULS
Sections F et H

Enquête Publique n°55 "Impasse de la Gare"

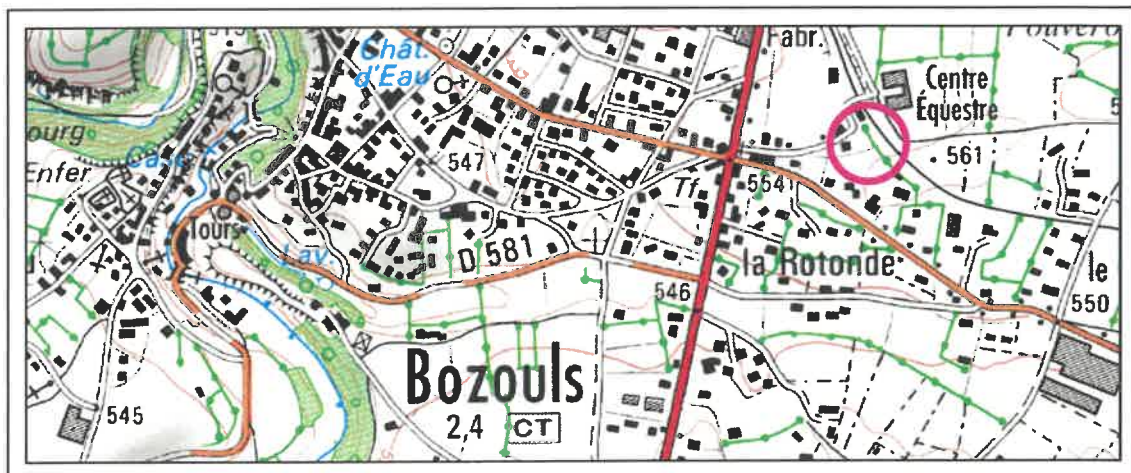
PROJET D'ALIENATION espace public
M. LENORMAND / Mme RICHARD : env. 210 m²
+ 72 m² (parcelle H 1061)

Réseau TERIA
Nivellement rattaché au NGF
Système de coordonnées RGF93 CC44 (Classe 2)
Unité de cotation exprimée en mètres

Dressé le : septembre 2023

Référence : 12116

Plan de Situation



ABC GEOMETRES-EXPERTS

90 Rue Pierre Carrère - 12000 RODEZ
Tél. 05.65.68.95.88

20 Rue du Docteur Trémolières - 12500 ESPALION
Tél. 05.65.48.14.97 / Fax. 05.65.48.06.28

C.Commercial Marcel MAZARS - Rue de Lavernhe - 12210 LAGUIOLE
Tél. 05.65.48.11.53

e-mail : abc.geometre@gmail.com

Commune : 012033
Bozouls

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A

Par

Section : F1
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 01/01/2000

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

~~C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé~~

~~le par M géomètre à~~

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

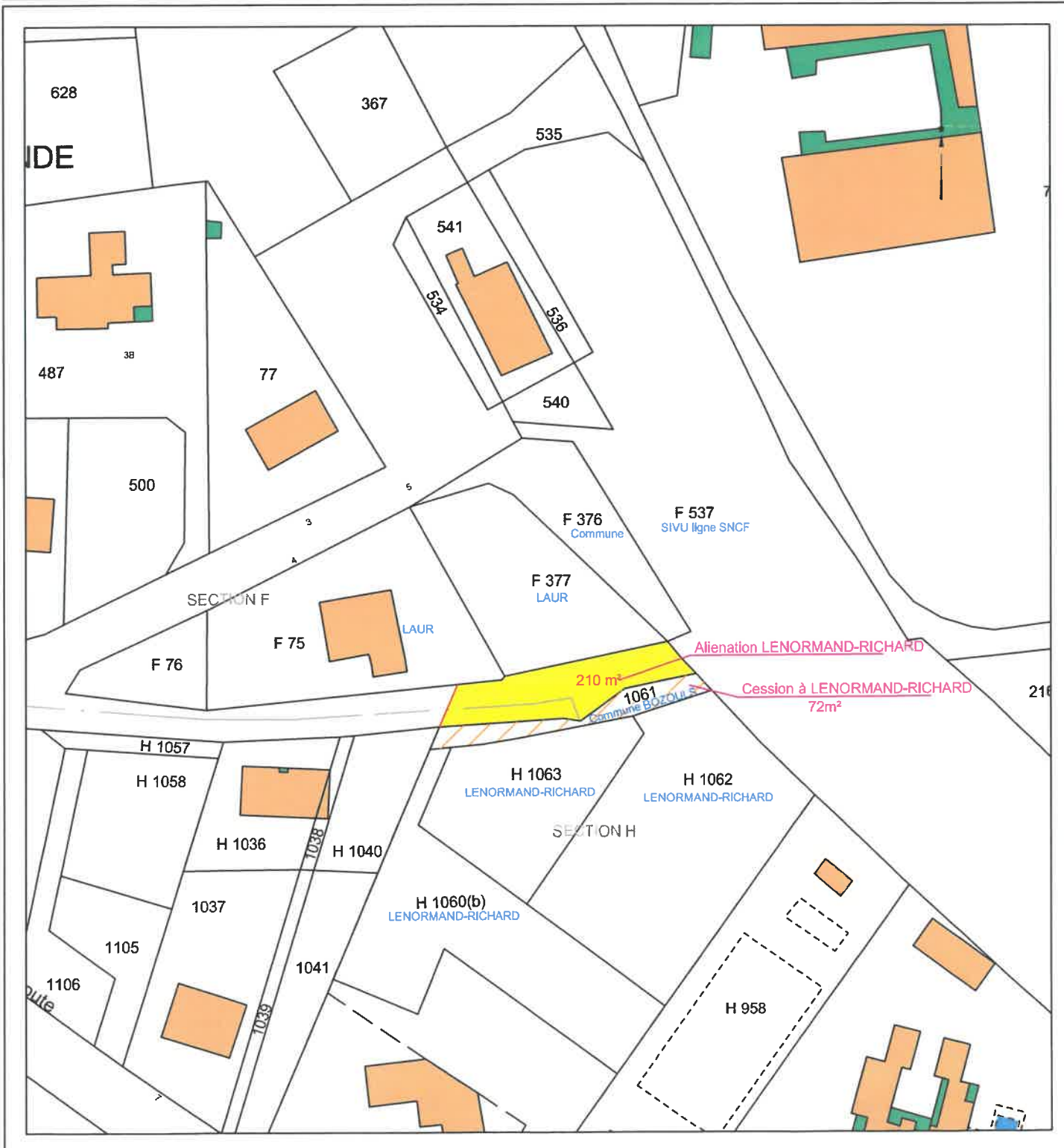
A. Espalion, le 21/09/2023.....

Document dressé par
Xavier CORTHIER.....
à Espalion.....
Date 28/09/2023.....
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'exproprié expropriant).



LISTE PROPRIETAIRES IMPASSE DE LA GARE

Numéros de parcelles	Nom des propriétaires	ADRESSE
H 1062- H 1063	LENORMAND THOMAS RICHARD Nadège	11 Impasse de la Gare 12340 BOZOULS
F 75 - F 377	LAUR Daniel et Thérèse	4 Rue de la Gare 12340 BOZOULS

AVIS DES PUBLICATIONS

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Département de l'Aveyron

Commune de Bozouls

Par arrêté n°2023-085 en date du 05 Septembre 2023, le Maire de Bozouls a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

A cet effet, Mme Françoise AYRAL-PUECH, a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Le Maire, Jean-Luc CALMELLY



**Monsieur le Rédacteur en Chef
Centre Presse
12000 RODEZ**

Nos réf. : 2023-039 A.H.

Bozouls, le 11 Septembre 2023

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un communiqué de la Commune de Bozouls concernant un avis d'enquête publique relatif à l'aliénation de portions de chemins ruraux et aux déclassements de portions de domaine public.

Je vous prie de publier cet article dans votre journal dans les annonces légales le jeudi 14 Septembre 2023

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY



**Monsieur le Rédacteur en Chef
Bulletin d'Espalion
12500 ESPALION**

Nos réf. : 2023-039 A.H.

Bozouls, le 11 Septembre 2023

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un communiqué de la Commune de Bozouls concernant un avis d'enquête publique relatif à l'aliénation de portions de chemins ruraux et aux déclassements de portions de domaine public.

Je vous prie de publier cet article dans votre journal dans les annonces légales le jeudi 14 Septembre 2023.

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

162776

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Département de l'Aveyron Commune de Bozouls

Par arrêté n°2023-085 en date du 05 Septembre 2023, le Maire de Bozouls a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
 - à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniels à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
 - à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls
- A cet effet, Mme Françoise AYRAL-PUECH, a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Le Maire, Jean-Luc CALMELLY

BULLETIN

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FONDÉ EN 1838
JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES
HABILITÉ POUR L'ENSEMBLE DE L'AVEYRON (12)

B.P. 25 - 12500 ESPALION

Mairie de BOZOULS

Adélie HERMET

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE Département de l'Aveyron Commune de Bozouls

Par arrêté n°2023-085 en date du 05 Septembre 2023, le Maire de Bozouls a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public au lieudit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieudit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieudit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

A cet effet, Mme Françoise AYRAL-PUECH, a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Le Maire, Jean-Luc CALMELLY

Nous vous accusons réception de l'annonce dont photocomposition ci-contre et pour laquelle nous vous remercions.

Ce document peut vous être utile pour nous signaler des corrections et procéder, éventuellement, aux démarches administratives sans avoir à attendre le journal justificatif qui vous parviendra comme d'habitude.

Toujours dévoués à vos ordres.

«Bulletin d'Espalion»

ATTESTATION DE PARUTION D'UNE ANNONCE LÉGALE

AFFAIRE : TEXTE CI-CONTRE

PARUTION :

Dans notre édition **N° 37** du **14 SEPTEMBRE 2023**

A Espalion, le 12 septembre 2023

Le Directeur de la Publication

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Centre presse de l'Aveyron, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur le département de l'Aveyron. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n°55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe ou espace.
Contact : L'Agence Tel 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020
Courriel annonces.legales@centrepresse.com

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

162776

Département de l'Aveyron Commune de Bozouls

Par arrêté n°2023-085 en date du 05 Septembre 2023, le Maire de Bozouls a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

A cet effet, Mme Françoise AYRAL-PUECH, a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Le Maire, Jean-Luc CALMELLY

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTES MOBILIÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE PARTS SOCIALES DE LA SCI « EMA »

162736

Le 05 octobre 2023 à 14 heures

aura lieu la vente de 9.808 parts sociales sur 9.808 soit 100 % du capital social de la SCI EMA. Cette société est inscrite au RCS de RODEZ sous le n°418 588 570.

Cette société détient :

Sur la commune de CAMARÈS (12360) :



A votre écoute
de 8h à 17h
de 8h à 17h

05 24 00 00 00

ANNONCES LÉGALES

Avis de clôture de liquidation

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE MIQUEL LA GRAUFESENQUE
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 45.000,00 euros
Siège social : La Graufesenque
12100 MILLAU
Siège de liquidation :
La Graufesenque
12100 MILLAU
503 881 047 RCS RODEZ

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 juillet 2023 à La Graufesenque, 12100 MILLAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean MIQUEL, demeurant à La Graufesenque, 12100 MILLAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 30 juin 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RODEZ, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

Dans l'annonce parue le 03 Août 2023 relative à la constitution de la SAS EB Négoce Part BEFM, il fallait lire :

Siège social: 4049, Avenue de Rodez - Le Lac - 12160 BARAQUEVILLE au lieu de 4049, Route de Rodez - Le Lac - 12160 BARAQUEVILLE.

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE Département de l'Aveyron Commune de Bozouls

Par arrêté n°2023-085 en date du 05 Septembre 2023, le Maire de Bozouls a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

A cet effet, Mme Françoise AYRAL-PUECH, a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Le Maire, Jean-Luc CALMELLY

HUCKERT INVEST Société par actions simplifiée au capital de 58.650 euros Siège social: Avenue de la Peyrinie - ZA de Bel Air 12000 RODEZ 825 302 169 RCS RODEZ Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30/06/2023, il résulte que: — les mandats de la société MONTROZIER AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ERIC BENECH AUDIT ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis
Le Président

CP LOGISTIQUE Société à responsabilité limitée au capital de 85.000 euros Siège social: Zone Artisanale MARENGO 12160 BARAQUEVILLE 480 167 618 RCS RODEZ Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023 la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Stéphane CRANSAC intervenu le 15 août 2022 et a nommé en qualité de nouveau co-gérant Théo CRANSAC demeurant Gros 12850 SAINTE RADEGONDE, pour une durée illimitée à compter du 15 août 2022.

Pour avis
Le Gérance

Etude de Maître
Franck SÉLIEYE
Notaire à
MARCILLAC-VALLON (12330)
54 Tour de Ville

Démission de gérant statutaire

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE HOTEL-CAFE-RESTAURANT BIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 14.400,00 €
Siège social : Grand Vabre
12320 CONQUES
EN ROUERGUE
R.C.S. RODEZ 344 320 932

Suivant décision collective des associés prise aux termes d'un acte reçu par M^e Franck SÉLIEYE, notaire à MARCILLAC VALLON, le 29 août 2023, le nom de Mme Marie-Claude BIER épouse MANHARIC, dit à CONQUES EN ROUERGUE (12320) Grand Vabre, a été retiré des statuts en qualité de gérant statutaire, sans qu'il y ait lieu à un remplacement.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
Le notaire

L&D IMMO
Société Civile Immobilière
au capital de 500 euros
Siège Social :
45 Avenue Amans Rodat
12000 RODEZ
RCS RODEZ : 908.921.598

Par AGE du 01/09/2023, la Gérante, Madame DHAININ Messalyne demeurant au 5 Rue Alphonse Daudet, 12450 LUC LA PRIMAUBE a décidé de transférer à compter du 01/09/2023 le siège social au 5 Rue Alphonse Daudet, 12450 LUC LA PRIMAUBE.

Modification au RCS de RODEZ.

Jean Calmels
et Caillar
Associés
1 Guilbert
148
au cedex

stitution

la constitution,
te reçu par M^e
re à MILLAU,
3 d'une société
tériistiques sui-

le immobilière
CI PHENAD

2) 2 rue de Pla-

ompter de l'im-

S.

1. apport, pro-
ur, transforma-
aménagement,
ation et vente
s tous biens et
u moyen de
soit au moyen
unt, ainsi que
sofre et excep-
garanties à des
s à l'objet civil
favoriser le dé-

000,00€, divisé
00€.

naire:

pe ARLES, de-
rue de Planard
tiennent une
les cessions de
tivité des asso-

matriculée au

avis et mention
erre CALMELS
Notaire

URES et LÉGALES
abilité pour tout l'AVEYRON
@bulletindespalion.fr



**LETTRE COMMISSAIRE
ENQUETEUR**



Madame Françoise AYRAL-PUECH
Commissaire Enquêteur
26 Boulevard Joseph Poulenc
12500 ESPALION

Nos réf. : 2023-038 A.H.

Bozouls, le 05 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux et aux déclassements de domaine public aura lieu du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 à la Mairie de Bozouls.

Vous trouverez, ci-joint ampliation de mon arrêté prescrivant cette enquête.

Le Commissaire Enquêteur devra se tenir à la disposition du public le **vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12h** et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY

**LETTRE ASSOCIATION
COMITÉ CAUSSE
COMTAL**



COMITE CAUSSE COMTAL
BARRIAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-039 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE
Comité Causse Comtal
BARRIAC
12340 BOZOUQS



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3595 5**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

EXPÉDITEUR
Mairie de BOZOUQS
2 Place de la Mairie
BP14
12340 BOZOUQS



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

ECOLOG
priorité neutralité carb
laposte.fr/#neutralcarb

En provenance de :

~~Comité Causse Comtal
BARRIAC
12340 BOZOUQS~~

Présenté / Avisé le : 20/9/23
Distribué le : 20/9/23

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

AR 1A 201 039 3595 5



Renvoyer à **FRAB**

Mairie de BOZOUQS
2 Place de la Mairie
BP14
12340 BOZOUQS



LETTRES RIVERAINS



M. et Mme DOLLEZ Régis et Christine
5 Boulevard des Mouettes
12850 ONET LE CHATEAU

Nos réf. : 2023-042 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8440 3**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

M. Mme **DOLLEZ** Régis et
Christina
5 Boulevard des Fleuves
12850 ONET LE CHATEAU

EXPÉDITEUR

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
BP 14
12340 BOZOULS



Les avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Modes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
0.35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :

Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) :
du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr

Lettre
Recommandée

N° **1A19282984403** > Enregistrer ce numéro sous votre espace client
(<https://www.laposte.fr/espaceclient/save/1A19282984403>)

TYPE DE LIVRAISON

Courrier remis contre signature

Pris en charge par La Poste En cours d'acheminement En préparation avant distribution A disposition en point de retrait Distribué
lundi 18 septembre

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
ONET LES COSTES ROUGES RPC RP

En savoir (<https://localiser.laposte.fr/129510>) plus

Besoin d'aide ?

Une pièce d'identité sera nécessaire pour vous remettre votre envoi.

Étapes d'acheminement

DATES

ÉTAPES

jeudi 21 septembre

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.

mercredi 20 septembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

mercredi 20 septembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

Si votre envoi n'est pas distribué, nous vous préparons sa distribution.



PRELÈVEUR DE DÉPÔT



M. et Mme FRANKS Gerald et Linda
17 Rue du Château
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-042 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue du Château à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

M. Amé FRANK 70100
L'Inde
Mairie du Châtrou
12340 BOZOUIS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8439 7



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie
2 place de la Mairie
12340 BOZOUIS



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 6 620 325 818 euros - 358 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

SGR2 V4-HU2 KRG 6 000 000 P17 - 03/23



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

M. Amé FRANK 70100
L'Inde
Mairie du Châtrou
12340 BOZOUIS

Présenté / Avisé le : 29/09/23

Distribué le : 29/09/23

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Amé

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



RECOMMANDÉ : AVIS DE RECEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8439 7



Renvoyer à



FRAB



Mairie
2 place de la Mairie
12340 BOZOUIS





M. COUDERC Didier
59 Rte de Rodez
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-043A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

11 COUDERC Didier
 33 Rte de Rodég
 12340 Bozouls

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8438 0**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Mairie de Bozouls
 2 Pla a de la Plairie
 BP 14
 12340 Bozouls



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

La Poste - SA au capital de 5 620 275 816 euros - 318 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75008 PARIS

En provenance de :

~~11 COUDERC Didier
 33 Rte de Rodég
 12340 Bozouls~~

Présenté / Avisé le : 20 / 01 / 2009

Distribué le : 20 / 09 / 2009

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire *[Signature]*

Le mandataire

CNI / permis de conduire 95

Autre :

SGR2 V4-HUZ SL 003520 p17 - 03/23



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8438 0**



Renvoyer à **FRAB**

Mairie de Bozouls
 2 Pla a de la Plairie
 BP 14
 12340 Bozouls





M. et Mme DOMERGUE
Alexandre et Julia
Rte de Merle
861 Merle
12300 FLAGNAC

Nos réf. : 2023-043A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

*M et Mme DORTERGUE
Alexandre et Julia
Rte de l'Église
12300 563 Verte
FLAGNAC*

LA POSTE - SA au capital de 6 020 255 818 euros - 358 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8450 2**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR **8-09-23**



*Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
B P 14
12340 Bozouls*

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

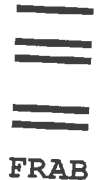
*M et Mme DORTERGUE
Alexandre et Julia
Rte de l'Église
12300 563 Verte
FLAGNAC*

SGR2 V4-HU2 SL 603520 PT-03/23



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8450 2**



Renvoyer à **FRAB**

*Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
B P 14
12340 Bozouls*

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

Domique

CNI / permis de conduire

Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



M. et Mme LISSORGUES
Jean-Marc et Guilhermina
21 Rue de l'Hospitalet
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-043A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY



DESTINATAIRE

M. M. L. BOZOUZ
2 Place de la Mairie
12340 BOZOUZ



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8435 9



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZOUZ
2 Place de la Mairie
12340 BOZOUZ



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La Poste - SA au capital de 5 670 326 816 euros - 315 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75005 PARIS

SGR2 V4-HU2 KR 003520 P17-03/23

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

M. M. L. BOZOUZ
2 Place de la Mairie
12340 BOZOUZ

SGR2 V4-HU2 SL 003520 P17-03/23



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8435 9



Renvoyer à

FRAB

MAIRIE DE BOZOUZ

2 Place de la Mairie

12340 BOZOUZ



Présenté / Avisé le : 20/09/2023

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



M. SUDRIES Pascal
4 Rue des Jardins
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-043A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de chemin rural rue de l'Hospitalet à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

M. SUDRIES Pascal
4 Rue des Jardins
12340 BOZOUCS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 5 600 000 000 euros - 359 000 000 RCS Paris - Siège social : 5 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8434 2**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Mairie de Bozoucs
2 Place de la Mairie
BP14
12340 BOZOUCS

EXPÉDITEUR **8-09-23**



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

~~En provenance de :~~
~~M. SUDRIES Pascal~~
~~4 Rue des Jardins~~
~~12340 BOZOUCS~~

Présenté / Avisé le : **20/09/23**
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8434 2**



Renvoyer à **FRAB**

Mairie de Bozoucs
2 Place de la Mairie
BP14
12340 BOZOUCS





Mme FOND Stéphanie
F41
39 rue DES POISSONNIERS
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Nos réf. : 2023-044 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8437 3



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Les avantages du service suivi : Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 6 620 326 816 euros - 489 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75005 PARIS

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls

LA POSTE
18-09-23

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls~~

SGR2 V4-HUZ SL 003520 P17-03/22



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8437 3



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 11 / 9 / 2022

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

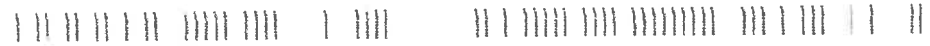
Autre :



* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls

TM0005 / 2





SCI SBB BRUSSAC
13 Rue des Abbesses
75018 PARIS

Nos réf. : 2023-044 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8424 3



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

SCI BO BOSAC
13 rue des B...
75018 PARIS

MAIRIE DE BOZOUIS
2 place de la Mairie
12360 BOZOUIS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :
Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :
~~SCI BO BOSAC
13 rue des B...
75018 PARIS~~



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8424 3



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 10/09/2007
Distribué le :
Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

[Signature]

MAIRIE DE BOZOUIS
2 place de la Mairie
12360 BOZOUIS



* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou du mandataire est conforme à celle précédenment.



M. et Mme LE GALL Jacques et
Marianne
BRUSSAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-044 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation de portions de l'espace public au lieu-dit Brussac à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

Mairie de Bozouls
Bozouls
12340

SGR2 VA-HU2 SL 603520 P17 - 03/23



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8436 6**



Renvoyer à

FRAB

Mairie de Bozouls

2 Place de la Prairie

12340 Bozouls

Présenté / Avisé le : *20/09/23*
Distribué le : *20/09/23*

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le faiteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

Mairie de Bozouls
Bozouls
12340



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8436 6**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

Mairie de Bozouls
2 Place de la Prairie
12340 Bozouls



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
• **Par téléphone :**
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 456 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

La Poste - SA au capital de 5 629 325 816 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 6 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS





M. BOUDOU Emmanuel
Mme RICHEZ Sophie
2 Rue des Campaniols
Coudournac
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-45 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8428 1



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 60 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

En provenance de :

~~M. Raymond G...
Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls~~

Présenté / Avisé le : 30/09/2023
Distribué le : 30/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8428 1



Renvoyer à FRAB

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
12340 Bozouls





M. MARGERY Michel
LIEU-DIT PLACE DEL SERIE
4 Impasse du BOIS GRAND
31810 CLERMONT LE FORT

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

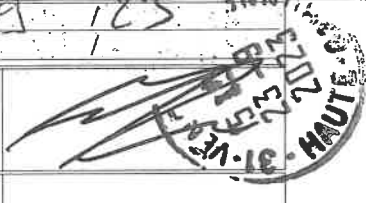
En provenance de :

~~LA POSTE
100 RUE DE LA POSTE
75001 PARIS~~

SGR2 V4-HU2 SL 603520 P17-03/23

Présenté / Avisé le : 20-09-23
Distribué le : 18-09-23

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :



*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RECEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8433 5



Renvoyer à

ARIPIC DE BOZOLS
2 place de la Naine
A 23 40 BOZOLS



DESTINATAIRE

~~LA POSTE
100 RUE DE LA POSTE
75001 PARIS~~

LA POSTE - SA au capital de 5 820 325 898 euros - RCS Paris - Siège social : 19 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75019 PARIS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
• **Par téléphone :**
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8433 5

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

ARIPIC DE BOZOLS
2 place de la Naine
A 23 40 BOZOLS



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



M. MARGERY Jean-Pierre
Chez Mme DRELANGUE Christelle
LE PEYROUX
19360 MALEMORT

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

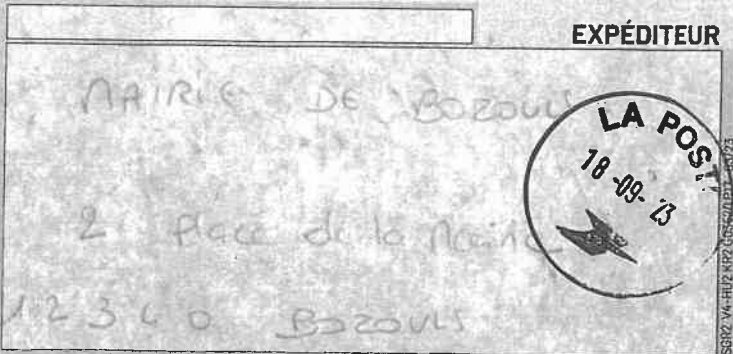
Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

Lettre Recommandée

N°1A19282984328 - Enregistrer ce numéro dans votre Espace La Poste
 (<https://www.laposte.fr/espaceclient/save/1A19282984328>)

TYPE DE LIVRAISON
 Courrier remis contre signature

Pris en charge par La Poste lundi 18 septembre	En cours d'acheminement	En préparation avant distribution	A disposition en point de retrait	Distribué
--	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
MALEMORT SUR CORREZE

En savoir (<https://localiser.laposte.fr/191230>) plus

Besoin d'aide ?
 Une pièce d'identité sera nécessaire pour vous remettre votre envoi.

Étapes d'acheminement

DATES	ÉTAPES
vendredi 22 septembre	Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
jeudi 21 septembre	Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.
jeudi 21 septembre	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
mercredi 20 septembre	Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera remis en livraison au plus tôt. Le choix de la date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.
mercredi 20 septembre	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.



Mme MAURY Régine
SERIERS
6 Rue DU JUROL
15260 NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

Mr MAURY Régis
501 013
6 rue de la Tour
12360 NEUVES-CLISE-SUR-TAUNY

SGRZ WA-HUZ SL 003620 P17 - 03/23

Présenté / Avisé le : 20/09/23
 Distribué le :
 Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8431 1



Renvoyer à



MAIRIE DE BOZOU

2 Place de la Anie

12360 BOZOU

DESTINATAIRE

Mr MAURY Régis
501 013
6 rue de la Tour
12360 NEUVES-CLISE-SUR-TAUNY



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8431 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZOU
2 Place de la Anie
12360 BOZOU



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

LA POSTE - SAUR CAPITAL 5 020 325 819 euros - 350 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLINEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





M. BOUDOU Michel
6 Impasse des Tilleuls
COUDOURNAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

~~AR 2023001 A111
6 impasse de la main
12340 BOZULS~~

SRZ V4-HU2 SL 603520 P17 - 03723



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8430 4



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 20/09/2023
Distribué le : 20/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

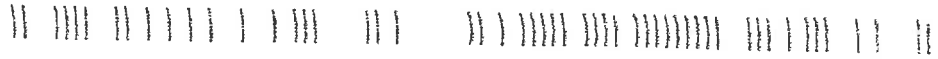
[Signature]

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

MAIRIE DE BOZULS

2 Place de la main

12340 BOZULS



DESTINATAIRE

~~AR 2023001 A111
6 impasse de la main
12340 BOZULS~~

La Poste - SA au capital de 9 620 376 616 euros - 339 000 000 RCS Paris - Siège social : 11 RUE DU COLONEL PIERRE AVI - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8430 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZULS

2 Place de la main

12340 BOZULS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



Mme LABARTHE Marie
914 ROUTE DES VIGNES
BUFFON
46400 SAINT-JEAN-LESPINASSE

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

*Mme LAURENCE PIERRE AVA
314 route de la Naine
12360 BOZOULS*



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8449 6**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

*LAURENCE DE BOZOULS
2 Place de la Naine
12360 BOZOULS*



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~*Mme LAURENCE PIERRE AVA
314 route de la Naine
12360 BOZOULS*~~

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : *27/09/23*

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8449 6**



Renvoyer à



*LAURENCE DE BOZOULS
2 Place de la Naine
12360 BOZOULS*



Mme PUECH Monique
JOULIA
12340 RODELLE

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

Ann PUECH
Julia
12340 BOZOUIS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,36 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 5 200 000 000 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8448 9**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de Bozouis
2 Place de la Mairie
12340 BOZOUIS



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~Ann PUECH
Julia
12340 BOZOUIS~~

SRR2 V4-HU2 SL 603520 P17-03/23

Présenté / Avisé le : 20/09/23
Distribué le : 20/09/23

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

[Signature]

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8448 9**



Renvoyer à

FRAB

Mairie de Bozouis
2 Place de la Mairie
12340 BOZOUIS





Mme ROZIERES Claudine
ALAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

Mme ROZEAU Claudine
Alce
12360 Bozoul



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8447 2



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de Bozoul
2 Alce de la Muine
12360 Bozoul



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

- 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 - Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 - Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxe) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxe) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

Mme ROZEAU Claudine
Alce
12360 Bozoul



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8447 2



Renvoyer à FRAB

Mairie de Bozoul
2 Alce de la Muine
12360 Bozoul

Présenté / Avisé le : 20/09/23
Distribué le : 20/09/23

Je soussigné(e) déclare être

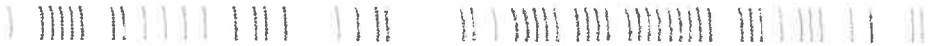
Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment





Mme CROUZET Béatrice
ALAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

11^{no} CROUZET Beatrice
ACAC

12340 BOZOULS

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

15 / 09 / 2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8444 1



Renvoyer à

FRAB

Mairie de BOZOULS
2 Place de la Mairie
BP14

12340 BOZOULS

DESTINATAIRE

11^{no} CROUZET Beatrice
ACAC

12340 BOZOULS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8444 1



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de BOZOULS
2 Place de la Mairie
BP14

12340 BOZOULS

23-09-23



LE TRI FACILE

PAPIER



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

La Poste - Sa au capital de 5 200 325 616 euros - 355 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS

SGR2 V4-HU2 KP2 603520 P1



M. BERTHIER Jean-Paul
SÉBALS
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

~~M. BORTUNE Jean-Paul
Soleils
17340 Bozouls~~

SGR2 VA-HU2 SL 603520 P17 - 03/23



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8442 7**



Renvoyer à



FRAB



Présenté / Avisé le : **20/09/23**
 Distribué le : **20/09/23**

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

[Signature]

MAIRIE DE BOZOUS

2 Place de la Mairie

1 2 3 4 0 BOZOUS



*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

DESTINATAIRE

~~M. BORTUNE Jean-Paul
Soleils
17340 Bozouls~~

LA POSTE - 51 av. Capchaud 5 92013 325 816 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8442 7**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZOUS
2 Place de la Mairie
1 2 3 4 0 BOZOUS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• **Par téléphone :**

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.





Mme BERTHIER Cécile
34 LES GINESTES
12500 SAINT-COME D'OLT

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

Mairie de Bozouls
36, Les B. Verte
12340 SAINT-ESTRE-VICT



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8441 0



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de Bozouls
2 Place de la Naïe
12340 Bozouls



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS** : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet** : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone** :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

Mairie de Bozouls Corille
36, Les B. Verte
12340 SAINT-ESTRE-VICT

Présenté / Avisé le : 19/09/2023
 Distribué le : 19/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8441 0



Renvoyer à



Mairie de Bozouls
2 Place de la Naïe
12340 Bozouls



M. RAMES Jean-Louis
ALAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-046 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de trois chemins ruraux lieu-dit Falgairas à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

M. RATES Jean-Louis
ACAD
12340 BOZOULS

SGR2 V4-HUZ SL 003520 P17-03/23



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RECEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8443 4



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 20/09/23
 Distribué le : 20/09/23

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

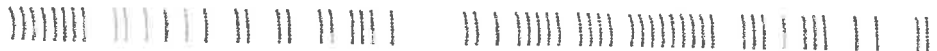
Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
BP14

12340 BOZOULS



DESTINATAIRE

M. RATES Jean-Louis
ACAD
12340 BOZOULS

La Poste - SA au capital de 6 620 325 818 euros - 358 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU CALOISEL, PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8443 4



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de Bozouls
2 Place de la Mairie
BP14
12340 BOZOULS



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors cout de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



Mme ESCURIER Emilie
4 Rue des Pradals
COUDOURNAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,


Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

~~ANCIENNE MAIRIE
4 rue de la Halle
12340 BOZOUIS~~

SGRZ VA-HUZ SL GD3520 P17 - 03/23



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de IAR : AR 1A 192 829 8429 8



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 20/ 9/ 2023
 Distribué le : 20/ 9/ 2023

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment

MAIRIE DE BOZOUIS
2 place de la Halle
12340 BOZOUIS



DESTINATAIRE

~~ANCIENNE MAIRIE
4 rue de la Halle
12340 BOZOUIS~~

La Poste - 58 rue de la République - 75001 Paris - Siège social - 3 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8429 8



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZOUIS
2 place de la Halle
12340 BOZOUIS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion)
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



M. MARGERY Michel
LIEU-DIT PLACE DEL SERIE
4 Impasse du BOIS GRAND
31810 CLERMONT LE FORT

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

LA POSTE
11000 BOZULS
2 place de la Naine
12340 BOZULS

SGRZ V4-HUZ SL 603E20 P17-03/23



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8433 5**



Renvoyer à

FRAB

MAIRIE DE BOZULS

2 place de la Naine

12340 BOZULS

Présenté / Avisé le: *20-09-13*

Distribué le: *1-11*

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

- CNI / permis de conduire
- Autre :



*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

LA POSTE
11000 BOZULS
2 place de la Naine
12340 BOZULS

LA POSTE - SA au capital de 620 345 918 euros - 564 000 000 RCS Paris - Siège social : 3 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75008 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8433 5**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZULS
2 place de la Naine
12340 BOZULS



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.





M. MARGERY Jean-Pierre
Chez Mme DRELANGUE Christelle
LE PEYROUX
19360 MALEMORT

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

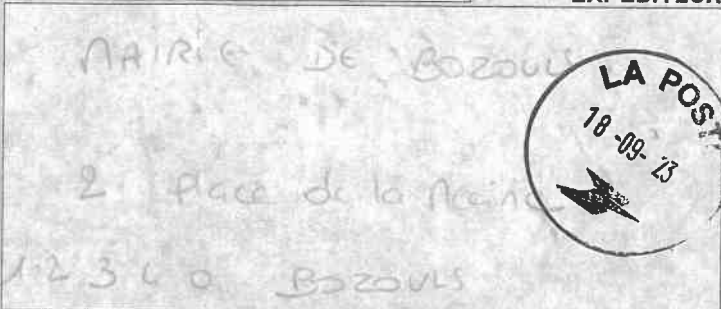
Jean-Luc CALMELLY



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8432 8**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• **Par téléphone :**

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



N°1A19282984328 - Enregistrer ce numéro dans votre Espace La Poste
(<https://www.laposte.fr/espaceclient/save/1A19282984328>)

TYPE DE LIVRAISON

Courrier remis contre signature

Pris en charge par La Poste **lundi 18 septembre** En cours d'acheminement En préparation avant distribution A disposition en point de retrait Distribué

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
MALEMORT SUR CORREZE

En savoir (<https://localiser.laposte.fr/191230>) plus

Besoin d'aide ?

Une pièce d'identité sera nécessaire pour vous remettre votre envoi.

Étapes d'acheminement

DATES

ÉTAPES

vendredi 22 septembre

Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.

jeudi 21 septembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

jeudi 21 septembre

Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.

mercredi 20 septembre

Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera remis en livraison au plus tôt. Le choix de la date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.

mercredi 20 septembre

Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.



Mme MAURY Régine
SERIERS
6 Rue DU JUROL
15260 NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

*M. MAURIN Régis
Services
6 rue de la
15260 NEUVÈCLEUSE SAINT-YVÈ*



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8431 1**



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : *20/09/23*

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

[Signature]

Mairie de Bozouls

2 Place de la Neige

12360 Bozouls



DESTINATAIRE

*M. MAURIN Régis
Services
6 rue de la
15260 NEUVÈCLEUSE SAINT-YVÈ*



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8431 1**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

*Mairie de Bozouls
2 Place de la Neige
12360 Bozouls*



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

La Poste - SA au capital de 5 620 326 818 euros - 368 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS





M. BOUDOU Michel
6 Impasse des Tilleuls
COUDOURNAC
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-047 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse des tilleuls à Bozouls
- à l'aliénation d'une portion de deux chemins ruraux rue des Campaniols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

~~M. BOUSSOU Aïcha
6 impasse de la Vallée
BOZULS~~

SGR2 V4-HU2 SL 603520 P17 - 03/23



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8430 4



Renvoyer à

FRAB



Présenté / Avisé le : 20/09/2023
Distribué le : 20/09/2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

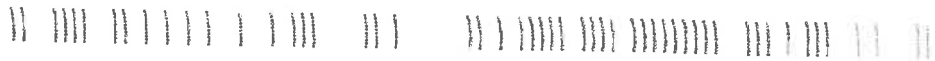
[Signature]

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

MAIRIE DE BOZULS

2 Place de la Haine

12340 BOZULS



DESTINATAIRE

~~M. BOUSSOU Aïcha
6 impasse de la Vallée
BOZULS~~



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8430 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZULS
2 Place de la Haine
12340 BOZULS



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

La Poste - SA au capital de 5 200 325 818 euros - 185 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU CALVALE, PIERRE AVIA, 75015 PARIS



M. et Mme NOYER Raymond et Denise
LA LANDE
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-048 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

12340 BOZULS



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8427 4**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

*MAIRIE DE BOZULS
2 Place de la Mairie
12340 BOZULS*



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
• **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

• **Par téléphone :**
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~*12340 BOZULS*~~

Présenté / Avisé le : *18/09/23*
Distribué le : *20/09/23*
Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facturier attestent par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8427 4**



Renvoyer à

*MAIRIE DE BOZULS
2 Place de la Mairie
12340 BOZULS*





M. VALETTE Philippe
Mme GIMALAC Virginie
2 Rue Malpuech
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-048 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

M. VALETIC - Philippe
Mme GIRAUD - Virginie
2 rue de la mairie
12340 - BOZOUIS



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8425 0



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

MAIRIE DE BOZOUIS
12 place de la Mairie
12340 BOZOUIS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

- 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 - Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 - Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~M. VALETIC - Philippe
Mme GIRAUD - Virginie
2 rue de la mairie
12340 BOZOUIS~~

Présenté / Avisé le : 20/09/23
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 829 8425 0



Renvoyer à



MAIRIE DE BOZOUIS
2 place de la Mairie
12340 BOZOUIS





Mme TEYSSEYRE Monique
CHEMIN DU SOLEIL
1 impasse DU LEVANT
13113 LAMANON

Nos réf. : 2023-048 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative

- à l'aliénation d'une portion de chemin rural lieu-dit Grignols à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 192 829 8426 7



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Mme TEYSEYRE
Chemin du Castel
à l'impasse du Loup
13113 LAJANON

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



MAIRIE DE BORZOUS
2 Place de la Prairie
12340 BORZOUS

EXPÉDITEUR

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~Mme TEYSEYRE
Chemin du Castel
à l'impasse du Loup
13113 LAJANON~~

Présenté / Avisé le : 20/09/23
Distribué le : 22/09/23

Je soussigné(e) déclare être

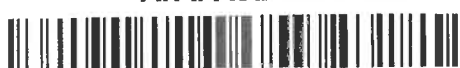
Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de IAR : AR 1A 192 829 8426 7



LA POSTE 21530A 22-09-23. PR Envoyé en FRANCE

MAIRIE DE BORZOUS
2 Place de la Prairie
12340 BORZOUS





Mme FEUGERE Marie
3 rue LE VILLAGE DE SAINT JEAN
76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :
 M^{me} FEUGERE Marie
 3 Rue le Village de S^t Jean
 76150 Saint-Jean-du-Cardonay



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 039 3590 0**



Renvoyer à **FRAB**

Mairie de BOZOULS
 2 Place de la Mairie
 BP 14

12340 BOZOULS

Présenté / Avisé le : 20/03/23
 Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE
 M^{me} FEUGERE Marie
 3 Rue le Village de S^t Jean
 76150 Saint-Jean-du-Cardonay



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3590 0**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Mairie de BOZOULS
 2 Place de la Mairie
 BP 14
 12340 BOZOULS



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Conservez ce feuillet. Il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



M. LESCOUZERES Gilles
St Julien de Rodelle
12340 RODELLE

Nos réf. : 2023-049 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY



M. LESCOUZERES Eric
25 Rue Etienne Guizard
11570 CAVANAC

Nos réf. : 2023-049 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE

MSTO CANANHA

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8446 5**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

MAIRIE DE BOZOU
2 Place de la Mairie
12340 BOZOU

EXPÉDITEUR
LA POSTE
 18-09-23
 SGR2 V4-HU2 SL 063520 P7 - 03/23

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

En provenance de :

~~*MSTO CANANHA*~~

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 192 829 8446 5**



Renvoyer à

FRAB

MAIRIE DE BOZOU
2 Place de la Mairie
12340 BOZOU



M. et Mme PUECH
Yves et Sandra
4 Rue du Couvent
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-049 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

Suivre un envoi

[Aide en ligne](https://aide.laposte.fr/)  (https://aide.laposte.fr/)

Renseignez le numéro de suivi ou d'avis de passage  colissimo  chronopost  Courrier

1A19282984458

Rechercher

Français [\(https://www.laposte.vos-envois/\)](https://www.laposte.vos-envois/)

Lettre Recommandée N°1A19282984458

Pris en charge par La Poste lundi 18 septembre	En cours d'acheminement	En préparation avant distribution	A disposition en point de retrait BOZOULS BP	Distribué mercredi 27 septembre
--	-------------------------	-----------------------------------	--	---


Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Étapes d'acheminement


DATES	ÉTAPES
mercredi 27 septembre	<p>┌ Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.</p> <p style="text-align: center;">Besoin d'aide ?</p>
jeudi 21 septembre	<p>┌ Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.</p>
mercredi 20 septembre	<p>┌ Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.</p>

DESTINATAIRE

M. et Mme PUECH
2 Yvonne et Sandra
2/ Rue du Couvent
12340 BOZOULS




Numéro de l'envoi : **1A 192 829 8445 8**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Marie de BOZOULS
2 Place de la mairie
BP 14
12340 Bozouls



PREUVE DE DÉPÔT

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Date : Prix : CRBT :



M. ROITFELD Guillaume
BAT A
28 avenue DE SUFFREN
75015 PARIS

Nos réf. : 2023-049 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue du Couvent à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE
 M. ROITTELD Guillaume
 BATA
 28 Avenue de SUFFREN
 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3591 7**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Mairie de Bozouls
 2 Place de la Mairie
 BP14
 12340 BOZOULS

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 5 394 951 394 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PERRAULT - 75016 PARIS

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



ECOLOGIE
 Priorité neutralité en
 la poste.fr/theutralitec

En provenance de :
~~M. ROITTELD Guillaume
 BATA
 28 Avenue de SUFFREN
 75015 PARIS~~

Présenté / Avisé le : 20/09/23
 Distribué le :
 Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :
 * Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**
 Numéro de l'AR : **AR 1A 201 039 3591 7**



Renvoyer à **FRAB**

Mairie de Bozouls
 2 Place de la Mairie
 BP14
 12340 BOZOULS





Mme GOMBERT Emilie
BATIMENT A LES TERRASSES DU
LEVEZOU
15 boulevard FLAUGERGUES
12000 RODEZ

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

~~M^{me} GONBERT Emilie
Batiment A Les Terrasses
du Levezoy
15 Boulevard Flaugelgues
17000 RO DEZU~~

LA POSTE 39 02A

SGR2 V26 MSR 101-1164518 05-22



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

AR 1A 201 039 3592 4



Renvoyer à

FRAB

Thaïrce de Bozouls
2 Pla de la Thaïrce
BP 14

12340 BOZOULS

Présenté / Avisé le : 21/09/23

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE

M^{me} GONBERT Emilie
Batiment A Les Terrasses
du Levezoy
15 Boulevard Flaugelgues
17000 RO DEZU



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3592 4**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Thaïrce de Bozouls
2 Pla de la Thaïrce
BP 14
12340 BOZOULS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

La Poste - SA au capital de 6,394,961,384 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS
 SGR2 V26 MSR 101-1164518 05-22



Mme GOMBERT Audrey
Chez M. ISSALIS Frédéric
LA PRADELLE
12390RIGNAC

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

~~Mme GOMBERT Audrey
 Chez M. ISSALIS Frédéric
 ZA PRADELLE
 12390 RIGNAC~~



**RECOMMANDE :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 039 3593 1**



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (précisez Prénom et NOM si mandataire)

Signature facteur *

Mairie de Bozouls
 2 Place de la Prairie
 BP 14
 12340 BOZOULS

↳ reçu pas adresse indiquée

Mairie de Bozouls
 TEL : 05 65 51 28 00
 FAX : 05 65 51 28 01
BOZOULS, LE GOURG D'ENFER
 A V E Y R O N

RECOMMANDE
R1 AR

BOZOULS
 12
 18 09 23
 990 L1 027248
 14F5 120330

€ R.F.
005,66
 LA POSTE
 ML 096586

RECOMMANDE
AVEC AVIS DE RÉCEPTION
 n° de l'envoi : **1A 201 039 3593 1**



Restitution de l'information à l'expéditeur
 La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.
 C'est-à-dire vous est cependant retourné pour la raison suivante:
 Le Poste has made every effort to deliver this item.
 However, we are returning it for the following reason:

- Défaut d'accès ou d'adressage**
 Address illegible / inaccessible
- Destinataire inconnu à l'adresse**
 Addressee unknown at marked address
- Pli refusé par le destinataire**
 Delivery refused by addressee
- Pli avisé et non réclamé**
 Unclaimed recorded delivery

~~Mme GOMBERT Audrey
 Chez M. ISSALIS Frédéric
 LA PRADELLE
 12390 RIGNAC~~

770002 / 1



RECOMMANDE AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3593 1**



DESTINATAIRE
 Mme GOMBERT Audrey
 Chez M. ISSALIS Frédéric
 ZA PRADELLE
 12390 RIGNAC

EXPÉDITEUR
 Mairie de Bozouls
 2 Place de la Prairie
 BP 14
 12340 BOZOULS



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC
 Priorité neutralité carbone
 Meilleure performance



Mme GOMBERT Audrey
Rij. Le Thalassa
6 Rue de Rome
12000 RODEZ

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE
 M^{me} BOITBERT Audrey
 Résidence Le Thalassa
 6 Rue de Rome
 12000 RODEZ



Numéro de l'envoi : 1A 196 908 9935 1



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

avantages du service suivi :
 vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
 modes d'accès direct à l'information de distribution :
 par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
 sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 par téléphone :
 Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

RODEZ
 25-9
 2023
 VEYROS

Mairie de Bozovics
 2 Place de la Mairie
 BP 14
 12340 BOZOVICS



PREUVE DE DÉPÔT

Date : 25/09/23 Prix : 5,66 CRBT :
 Niveau de garantie : 18 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

Lettre Recommandée N°1A19690899351 > Enregistrer ce numéro dans votre Espace La Poste (<https://www.laposte.fr/espaceclient/save/1A19690899351>)

TYPE DE LIVRAISON
 Courrier remis contre signature

Pris en charge par La Poste	En cours d'acheminement	En préparation avant distribution	A disposition en point de retrait	Distribué
lundi 25 septembre				
			Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité. RODEZ BOURRAN BP	
			En savoir (https://localiser.laposte.fr/122900) plus	
		Besoin d'aide ?	Une pièce d'identité sera nécessaire pour vous remettre votre envoi.	

Étapes d'acheminement

DATES	ÉTAPES
mardi 3 octobre	Votre envoi est disponible en point de retrait. Il y sera conservé pendant 15 jours et sera remis au destinataire sur présentation d'une pièce d'identité.
samedi 30 septembre	Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.
samedi 30 septembre	Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour et sera mis à disposition au bureau de poste. Le choix d'une date de relivraison ou d'un point de retrait est possible jusqu'à minuit sur notre site internet.
samedi 30 septembre	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.



M.GOMBERT Alain
RES ST GERMAIN
7 boulevard PAUL RAMADIER
12000 RODEZ

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY



Mme GOMBERT Claude
APPARTEMENT 302 BATIMENT A
23 boulevard D' ESTOURMEL
12000 RODEZ

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

*Mme GOTTBERT Claude
21B Boulevard d'Estourn
11000 RODEZ*

SGR2 VZ6 MSF 2A 10-1164518 05-22



LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 201 039 3594 8



Renvoyer à **FRAB**

*Mairie de Bozouls
2 Place de la Prairie
BP 14
12340 BOZOULS*

Présenté / Avisé le : *20/09/23*

Distribué le : *20/09/23*

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



*Mme GOTTBERT Claude
Appartement 302 Bat A
21B Boulevard d'Estourn
11000 RODEZ*

DESTINATAIRE



LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 201 039 3594 8

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



*Mairie de Bozouls
2 Place de la Prairie
BP 14
12340 BOZOULS*

EXPÉDITEUR

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



ECOLOGIE
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



M. et Mme WILK
Stéphane et Anne-Paule
1 Rue COMBE VALES
ABOUL
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-050 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Rue Combe Valès à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Luc CALMELLY

En provenance de :

12340 BOZOUCS



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 201 039 3598 6**



Renvoyer à **FRAB**

*Mairie de BOZOUCS
2 Place de la Prairie
BP14
12340 BOZOUCS*

Présenté / Avisé le : *19 / 9 / 23*

Distribué le : *25 / 09 / 23*

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

[Signature]



* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandat a été vérifiée précédemment.

DESTINATAIRE

12340 BOZOUCS

*Stephane et Annie Puyh
4 Rue Combe Valco
ABOUC
BOZOUCS*



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3598 6**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

*Mairie de BOZOUCS
2 Place de la Prairie
BP14
12340 BOZOUCS*



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



M. et Mme LAUR Daniel et Thérèse
4 Rue de la Gare
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-051 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

Suivre un envoi

[Aide en ligne](https://aide.laposte.fr/) ? (https://aide.laposte.fr/)

Renseignez le numéro de suivi ou d'avis de passage colissimo chronopost Courrier

1A20103935962

Rechercher

Français (https://www.laposte.vos-envois) ✓

✉ Lettre Recommandée N°1A20103935962

Pris en charge par La Poste lundi 18 septembre	En cours d'acheminement	En préparation avant distribution	En cours de distribution	Distribué mercredi 20 septembre
--	-------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---

Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Étapes d'acheminement

DATES	ÉTAPES
mercredi 20 septembre	Votre envoi a été distribué à son destinataire contre sa signature.
mercredi 20 septembre	Besoin d'aide ? Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
mercredi 20 septembre	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
mardi 19 septembre	Votre envoi est en cours d'acheminement vers le site de distribution.

DESTINATAIRE

M. Mme LAUR Daniel et Marie
4 Rue de la Gare

2340 BOZOUCS

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3596 2**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Thaïrie de BOZOUCS
2 Place de la Thaïrie
BP14
12340 BOZOUCS

LA POSTE
18 SEP 2018

Conservation de ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

ECOLOGIC
priorité neutralité carbone
nouveau processus de fabrication



M. LENORMAND Thomas et
Mme RICHARD Nadège
11 Impasse de la Gare
12340 BOZOULS

Nos réf. : 2023-051 A.H.
Lettre recommandée avec AR

Bozouls, le 12 Septembre 2023

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête publique relative
- à l'aliénation d'une portion de l'espace public Impasse de la Gare à Bozouls

L'enquête se déroulera à la mairie du vendredi 06 Octobre 2023 au vendredi 27 Octobre 2023
aux jours et heures habituels d'ouverture où un dossier sera tenu à votre disposition.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie le vendredi 06 Octobre 2023 de 9 h à 12 h et le
vendredi 27 Octobre 2023 de 14 h à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation pourront être
consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au
Commissaire Enquêteur, Aliénation de chemins et déclassements, Mairie de Bozouls, 2 Place
de la Mairie, 12340 BOZOULS ou par mail : enquetepubliquebozouls@gmail.com

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Luc CALMELLY

DESTINATAIRE
 M. LE MAIRE Thomas et
 Mme RICHARD Nadège
 11 Impasse de la Gare
 12340 BOZOUCS

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :
 Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



Numéro de l'envoi : **1A 201 039 3597 9**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR
 Mairie de BOZOUCS
 2 Place de la Mairie
 BP 14
 12340 BOZOUCS



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



En provenance de :
 (The envelope area is crossed out with a large X)

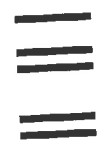
Présenté / Avisé le : 9/19/2023
 Distribué le :
 Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

AR 1A 201 039 3597 9



Renvoyer à

FRAB

Mairie de BOZOUCS
 2 Place de la Mairie
 BP 14

12340 BOZOUCS

